

# Quelle prise en compte des pratiques culturelles des jeunes pour mieux dessiner les politiques publiques ?

Cycle des Hautes études de la Culture 2024/2025  
Promotion Koyo Kouoh



Illustration originale : Lucie Dewaleyne



Ce document a été établi par :

- Nadine BAUDET, vice-présidente Culture et Patrimoine de la communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) ;
- Julia BEURTON, administratrice générale du musée d'Orsay et de l'Orangerie ;
- Marie-Laure CHEREL, directrice du département du développement des publics et médiation de la Bibliothèque nationale de France ;
- Bénédicte DUCHESNE, secrétaire générale adjointe de la CFDT Culture et spécialiste de la médiation en direction des publics ;
- Kevin JAGLIN, délégué à la Culture, directeur du Service culturel, Université Sorbonne Nouvelle ;
- Maxime LESCHIERA, directeur du conservatoire à rayonnement régional de la Ville de Bordeaux ;
- Pierre OUDART, inspecteur de la création, direction générale de la création artistique du ministère de la Culture

Avec l'aide et l'appui de Lea Alda COPAT, étudiante à Sciences Po, assistante de recherche et de rédaction

La référente scientifique de ce rapport est Sylvie OCTOBRE, chargée d'études au département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture et spécialiste des pratiques culturelles des jeunes.

Les autrices et auteurs souhaitent la remercier chaleureusement pour l'aide qu'elle leur a apportée.

Ils adressent aussi leurs remerciements à Lucie DEWALEYNE, à qui l'on doit l'illustration originale de ce rapport.

# Quelle prise en compte des pratiques culturelles des jeunes pour mieux dessiner les politiques publiques ?

« [La jeunesse] fait partie intégrante de la nation. Elle doit représenter une pensée constante, sans cesse présente dans tous les ministères, dans toutes les mesures qu'on prend. Elle – la jeunesse - ne doit rester étrangère à aucun plan d'avenir. Elle doit inspirer et animer les grandes pensées gouvernementales. Mais elle ne demande pas à faire bande à part. Ce qu'elle réclame surtout, c'est qu'on lui fasse confiance, qu'on ne lui oppose pas la routine, la timidité, l'avarice. Elle se méfie – et comme elle a raison – de ceux qui ne viennent à elle qu'avec de grands mots à la bouche, des moralistes intéressés : « Servir, c'est la devise de tous ceux qui aiment à commander », écrit quelque part Giraudoux ».

Jean Zay, 29 octobre 1942, *Souvenirs & Solitude*<sup>1</sup>

Ministre emblématique de l'Éducation nationale et des Beaux-arts du Front Populaire, Jean Zay propose, dans ces lignes rédigées en octobre 1942 durant sa captivité à la prison de Riom, sa vision de la place de la jeunesse dans les politiques publiques, en opposition à la politique de la jeunesse du gouvernement de Pétain qu'il considère surtout comme un embigadement à des fins idéologiques. D'une acuité saisissante, ce plaidoyer pour une politique émancipatrice en faveur de la jeunesse constitue un écho formidable aux convictions qu'ont acquises au fil de leur travail les autrices et les auteurs de ce rapport : la jeunesse est tout à la fois une catégorie mal pensée, traitée de façon segmentée et isolée, selon un prisme souvent négatif et mûti de condescendance, alors qu'elle demande qu'on lui fasse confiance, qu'on lui offre les mêmes chances qu'à ses aînés, qu'on la laisse essayer, oser, s'affirmer, se tromper aussi parfois, sans jugement immédiat, ni injonction au nom du « bon goût ».

---

<sup>1</sup> *Souvenirs & Solitude* Jean Zay – éditions de l'aube - 2004-p. 282

## Table des matières

Quelle prise en compte des pratiques culturelles des jeunes pour mieux dessiner les politiques publiques ? .....	4
A. Introduction.....	6
B. Un portrait flouté de la jeunesse .....	8
1. Démographie.....	8
2. Territoires.....	9
3. Économie et social .....	10
4. Éducation et formation .....	11
5. Santé mentale .....	11
6. Citoyenneté .....	12
7. Conclusion de ce panorama synthétique .....	13
C. « État des lieux » des pratiques culturelles des jeunes .....	14
1. Le numérique : un outil de socialisation culturelle et un vecteur de création.....	15
2. Entre héritage culturel et autonomisation.....	16
3. Trajectoires migratoires : un mélange d'influences culturelles.....	17
4. Les freins aux pratiques culturelles.....	18
5. Conclusion de cet « état des lieux » succinct.....	20
D. Plaidoyer pour un mantra nouveau : « la considération appelle la confiance qui entraîne le consentement » .....	21
1. Des politiques culturelles publiques descendantes « en mode natif ».....	21
2. Et les jeunes ?.....	23
3. « Faire avec et non faire pour » .....	23
E. Repenser la place des jeunes : quelques axes et exemples de démarches réussies.....	25
1. Une médiation impliquant les jeunes et spécifiquement conçue pour eux : « La création est la médiation est la création » .....	25
2. Co construction et participation.....	27
3. Une posture d'accueil repensée : « Le SingulierS » à Belleville-en-Beaujolais.....	29
4. Porosité et métissage : l'exemple du hip-hop .....	30
5. Vivre une expérience inspirante : un enjeu clé pour le secteur du cinéma .....	31
F. Le pass Culture : focus sur un outil de politique culturelle à destination de la jeunesse, controversé mais efficace.....	33
1. Un rapide historique du pass Culture.....	33
2. Les enjeux du pass et ce qu'il faudrait en tirer.....	33
G. Quelques recommandations pour un changement d'approche .....	37
H. Quelques éléments de conclusion.....	40

## A. Introduction

La question qui nous était posée était à la fois précise et très large : « Quelle prise en compte des pratiques culturelles des jeunes pour mieux dessiner les politiques publiques ? » Elle nous a conduit à nous proposer deux encadrements méthodologiques, après avoir déterminé que nous n'avions ni les moyens ni les compétences pour faire œuvre de chercheurs en sociologie.

Ainsi, nous avons décidé de :

- ~ circonscrire notre étude aux jeunes de 16 à 25 ans, bornage arbitraire comme il en existe d'autres dans la littérature sociologique, qui prend comme point de départ la fin de la scolarisation obligatoire et comme point d'arrivée l'âge usuellement considéré dans les politiques publiques françaises comme la « bascule » dans l'âge adulte. Il s'agissait donc de nous intéresser à cette décennie d'affirmation de soi, d'émancipation de la sphère parentale, d'entrée dans le monde professionnel ou celui des études supérieures, d'évolution vers une forme d'autonomie financière. Il s'agit en quelque sorte de la transition d'un âge très encadré (par l'école, les parents, les aînés de manière générale) à un âge plus libre et plus autonome<sup>2</sup>). De facto, cette focale nous a conduit à nous intéresser aux pratiques culturelles autonomes des jeunes, et par conséquent à ne pas aborder ici les problématiques spécifiques à l'éducation artistique et culturelle dans un cadre contraignant, notamment le cadre scolaire ;
- ~ n'aborder que les politiques culturelles au sein de l'ensemble des politiques publiques dédiées à la jeunesse en gardant le périmètre de responsabilité et d'action du ministère de la Culture, dans un souci de pragmatisme défini à la fois par le cadre d'écriture de ce texte et son lectorat potentiel. Cela ne signifie pas que nous ignorons l'importance culturelle de l'alimentation, des coutumes et traditions notamment depuis l'inscription dans la loi des droits culturels. Nous traitons essentiellement de théâtre, de danse, de cinéma, de littérature, de musique, d'arts visuels, de musées et de monuments... Enfin, l'offre culturelle observée et analysée dans notre travail est majoritairement celle proposée par les acteurs publics et parapublics, en cohérence avec la question posée et les univers professionnels des rédactrices et rédacteurs.

Même ainsi resserré, le sujet ne nous en a pas moins semblé très pluriel. La jeunesse est une catégorie d'études politiques et sociologiques mais n'a pas d'unité de visage. Les jeunes font face à des réalités éminemment diverses, selon qu'ils vivent en métropole ou en outre-mer, en ville ou à la campagne, dans les beaux quartiers ou en zone prioritaire, qu'ils étudient, travaillent ou ne connaissent ni l'une ni l'autre de ces situations, qu'ils vivent chez leurs parents ou de façon indépendante, qu'ils rencontrent ou non des difficultés financières, etc. Cette pluralité des situations induit des réalités très diverses et des pratiques culturelles assez différentes, que les institutions publiques ont du mal à appréhender.

Certes, l'État s'est donné l'ambition de coordonner l'action des ministères qui concourent « à l'accompagnement des parcours de jeunes vers l'autonomie<sup>3</sup> » en instituant en 1982 le comité

---

<sup>2</sup> Il existe bien sûr des cas, parmi les moins favorables, où la tutelle des jeunes, sinon leur enfermement subsiste bien au-delà de l'âge de 16 ans, voire de celui de 25 ans.

<sup>3</sup> <https://www.jeunes.gouv.fr/le-cadre-des-politiques-de-jeunesse-433>

interministériel de la jeunesse. En 2017, la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté a donné une sorte « chef de filât » à la Région en matière de politique de jeunesse et, en 2016, un Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a été installé. Enfin « la jeunesse » fait l'objet de l'un des dix-neuf documents annexés aux lois de finances. Cependant, en ce qui concerne les politiques culturelles publiques, au fil de notre étude, les jeunes nous sont apparus comme une catégorie assez mal connue, souvent invoquée, mais réellement peu prise en compte, à laquelle on ne sait pas vraiment s'adresser et qu'on ne sait souvent pas intéresser. Il est même possible de penser que, parfois, on la craint.

Or, la vocation émancipatrice, individuelle et collective, des politiques culturelles publiques veut que celles-ci ne s'adressent pas à la jeunesse en tant qu'entité abstraite, mais au contraire qu'elles prennent en compte les jeunes « de maintenant ». C'est pourquoi il nous semble, affirmons le d'emblée, qu'il est pertinent de s'intéresser aux pratiques culturelles des jeunes, et même de s'en inspirer pour dessiner les politiques publiques.

Enfin, de manière très pragmatique, les jeunes sont les acteurs et les consommateurs culturels de demain, dans un secteur culturel au public souvent vieillissant qui doit impérativement être renouvelé et rajeuni sauf à voir sa fréquentation dégringoler et sa pérennité même atteinte d'ici quelques courtes décennies.

Nous le verrons, plus que le numérique souvent brandi comme *la* caractéristique principale sinon unique des pratiques culturelles des jeunes, c'est la volonté de pouvoir participer, de choisir et aussi d'évaluer librement ce qui est proposé qui semble mieux définir la tranche d'âge que nous avons étudiée. Les jeunes peuvent s'intéresser à tout type d'offres artistiques et culturelles, mais à la condition qu'elles ne leur soient pas imposées et qu'elles ne les maintiennent pas dans un état de passivité. Or, pour des politiques culturelles publiques marquées par une politique de l'offre, les démarches partant de l'usager peinent à trouver une réelle traduction et surtout à se généraliser.

Au fil de nos recherches et de nos rencontres, nous avons pu connaître des initiatives spécifiques visant à mieux s'adresser aux jeunes et à mieux les associer aux projets voire au fonctionnement des structures culturelles. De cette myriade d'exemples, nous avons tenté d'identifier les caractéristiques principales des bonnes pratiques et d'en déduire quelques recommandations. Nous formulons le vœu que les diagnostics et les propositions qui vont suivre, nonobstant leur caractère nécessairement incomplet et partial, pourront guider et inspirer les acteurs des politiques culturelles dans la mise en œuvre d'une politique convaincue et engagée au profit de la jeunesse.

Nous allons donc dresser à grands traits un portrait de la jeunesse d'aujourd'hui en France au regard de leurs pratiques culturelles pour plaider ensuite pour un changement de posture des acteurs des politiques publiques, les appelant à repenser la place des jeunes dans toutes leurs actions. Nous finirons par quelques recommandations, tentant ainsi de répondre de manière pragmatique à la question qui nous était posée et qui nous a passionnés.

## B. Un portrait flouté de la jeunesse

Pourquoi flouté ? C'est qu'en rassemblant les informations disponibles pour éclairer ce que sont conjointement la jeunesse française et l'action publique qui lui est dédiée, nous avons constaté la grande complexité taxonomique et l'absence de référentiel commun aux différentes politiques publiques traitant de notre sujet.

Il n'y a pas *une* politique nationale de la jeunesse mais *des* politiques *des* jeunesse, mises en œuvre par des actions sectorialisées, déconcentrées et décentralisées qui s'entrecroisent au risque de manquer de lisibilité. Nous avons ainsi glané des informations du côté du secteur « jeunesse et éducation populaire » et de son administration centrale et déconcentrée, mais aussi et évidemment du côté des politiques publiques sectorielles comme celles de l'éducation ou de la culture.

Du côté de la statistique et selon l'objectif de recherche qu'elle cible, nous avons fait face à la même difficulté pour trouver un ensemble de données chiffrées qui puissent présenter une approche comparative cohérente quelles que soient les thématiques. Il y a beaucoup de variations selon les champs et les objectifs de recherche.

En définitive, nos sources émanent des travaux du délégué interministériel à la jeunesse, du « Document de politique transversale – Politique en faveur de la jeunesse » annexé au projet de loi de finances, du rapport récent de la Cour des comptes consacré à la jeunesse, ou encore de certaines politiques de collectivités territoriales et de projets éditoriaux cherchant à rassembler et à analyser de nombreuses données sur cette partie de la population.

L'ensemble constitue l'armature de ce chapitre qui n'a d'autre ambition que de donner l'éclairage global suffisant pour mieux cerner notre sujet, sans faire des auteurs des spécialistes du sujet, ni, et encore moins, des chercheurs sur ces questions.

### 1. Démographie

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons choisi de nous focaliser sur les 16-25 ans, mais les données que nous avons rassemblées concernent parfois les 15-24, les 18-24, les 15-29 ou encore les 18-29 ans. En effet, l'appareil statistique n'est pas stable sur le bornage et c'est aussi, bien sûr, que chacune des données statistiques constituée répond à un enjeu de politique publique différent.

Le passage à l'âge adulte, historiquement caractérisé par trois étapes - autonomie résidentielle, accès à l'emploi stable et stabilisation conjugale, s'est aujourd'hui complexifié et est souvent retardé. Il peut même y avoir aujourd'hui ce que l'on appelle un effet « yo-yo » avec des retours en arrière, notamment pour l'autonomie résidentielle. Ceci explique par exemple le bornage jusqu'à 30 ans de certaines études statistiques.

Parmi toutes ces données générales nous en retiendrons ici deux :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il y avait en France 5,2 millions de 18-24 ans (soit environ 750 000 individus par année de naissance) ;
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 11,7 millions de personnes résidant en France avaient entre 15 et 29 ans, ce qui représente 17,3% de la population totale (source INJEP).

Aujourd’hui, et plus encore demain, la part de la jeunesse dans la population globale décroît. Il faut en avoir conscience pour comprendre certaines orientations et certains choix de politiques publiques en général et dans la culture en particulier.

## 2. Territoires

Très tôt, au cours de notre travail sur la jeunesse, nous avons constaté que la variable territoriale était déterminante. La diversité des caractéristiques territoriales place les jeunes, urbains, ruraux, ultramarins dans des situations différentes et inégales, notamment pour leur accès à la culture et à ses politiques publiques.

Au sein de chaque catégorie de territoires, il existe évidemment des situations très différentes liées à la qualification fine du territoire - centre-ville, périphérie, quartier prioritaire de la politique de la ville, etc. Certains espaces, notamment les derniers cités, concentrent à la fois une forte proportion de jeunes et beaucoup de difficultés sociales. 40% des 5,4 millions d’habitants des quartiers en politique de la ville ont moins de 25 ans. Cette jeunesse cumule les difficultés, notamment au niveau scolaire ou d'accès à l'emploi.

Une analyse plus fine encore devrait prendre en compte d’autres caractéristiques territoriales telles : la montagne ; le bord de mer ; la présence massive de touristes ; etc.

La jeunesse rurale est un objet de recherches qui nous a semblé plus récent. Un quart des jeunes de 15 à 29 ans (26%) habite dans un territoire rural, mais ce chiffre peut masquer de grandes disparités de situations. La catégorie socioprofessionnelle familiale va beaucoup compter dans l'accès à l'enseignement supérieur, souvent éloigné géographiquement. Pour les jeunes ruraux les plus modestes, c'est l'accès à l'autonomie financière rapide qui sera priorisé. Les études montrent aussi, en milieu rural, une différence plus marquée entre jeunes hommes et jeunes femmes dans l'accès aux études longues ou à l'emploi. Ainsi, les jeunes femmes partent plus souvent loin pour leurs études, mais celles qui restent accèdent à des emplois moins qualifiés et valorisés que les jeunes hommes.

Enfin, nous avons trouvé peu de recherches sur les jeunesse ultramarines. Il existe par exemple un vieillissement certain et méconnu de la population de certains territoires (Guadeloupe, Martinique notamment) avec une forte émigration de la jeunesse vers l'Hexagone, où cette jeunesse vit d'ailleurs des expériences discriminatoires alors même qu'elle est française depuis de nombreuses générations. Les jeunes qui restent sont plus nombreux que dans l'Hexagone à n'être ni en étude, ni en formation, ni en emploi (catégorie NEET<sup>4</sup>) et certaines situations, notamment familiales comme la monoparentalité féminine, sont aussi plus fréquentes.

---

<sup>4</sup> "Neither in Employment nor in Education or Training" Il ne semble pas, à la date de rédaction de ce texte, qu'il ait été donné un équivalent français à ce terme utilisé par l'OCDE ou les instances européennes.

On ne vit donc pas sa jeunesse identiquement dans un village de la Creuse, dans le quartier du Grand-Parc à Bordeaux, à Paris ou à Fort-de-France. C'est évidemment un élément à prendre en compte lorsque l'on étudie « les pratiques culturelles des jeunes » et les politiques publiques de la culture.

### 3. Économie et social

Pour bien prendre en compte la diversité des conditions d'existence des jeunes, nous avons choisi de mettre en avant quelques données économiques et sociales qui pourront éclairer ensuite notre lecture des pratiques et des politiques culturelles.

Aujourd'hui, à l'inverse de ce qu'était la France d'il y a cinquante ans, la pauvreté touche davantage les jeunes : 16,4% des 18-24 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté contre 14,5% de la population dans son ensemble. Le taux de pauvreté des moins de 25 ans est trois fois supérieur à celui des plus de 75 ans. Même si la situation s'est améliorée ces dernières années, 18,1% des jeunes actifs (15-24 ans) sont au chômage contre 7,5% de la population active.

Dans notre pays, les inégalités intergénérationnelles sont aussi fortes que les inégalités intragénérationnelles. La mobilité sociale d'une génération à l'autre a beaucoup progressé au cours du XXe siècle mais la France reste plutôt mal placée au niveau européen sur ce point. L'origine familiale et les inégalités liées à la transmission du patrimoine ont un impact sur la possibilité de suivre des études longues, de s'orienter, se réorienter puis de bien intégrer le marché du travail.

Les jeunes sont aussi potentiellement plus exposés aux discriminations par les expériences qu'ils ont à vivre pour la première fois à ce moment de leur vie : accès aux études, à l'emploi, au logement. La discrimination liée à l'âge est souvent accompagnée d'autres discriminations. Ainsi, les jeunes issus de l'immigration, notamment africaine, subissent beaucoup plus fréquemment des discriminations. Les jeunes femmes, à niveau d'études équivalent, restent aussi désavantagées dans leurs modalités d'accès au monde du travail. Ces discriminations vécues par les jeunes restent souvent, d'après les études sociologiques, un angle mort des politiques publiques.

Aujourd'hui, si l'on en croit la Cour des comptes, notamment, il n'y a pas de déclassement de la génération qui arrive à l'âge adulte, mais les difficultés socio-économiques qu'elle rencontre ne sont pas traitées lisiblement par les politiques publiques car il y a une dispersion d'actions nationales et territoriales non coordonnées et une attention plus forte portée à la population âgée qui croît là où la part de la jeunesse décroît. En outre, les difficultés rencontrées dans l'entrée sur le marché de l'emploi produisent un « effet cicatrice » durable sur les trajectoires professionnelles

## **4. Éducation et formation**

En France, le poids de l'école demeure particulièrement décisif dans les parcours de vie.

Les dernières décennies ont été marquées par une double massification scolaire, d'abord par la généralisation de l'accès au lycée puis, à partir des années 1990 par une augmentation très importante de l'accès à l'enseignement supérieur. En soixante ans, le nombre de bacheliers a été multiplié par huit. L'allongement de la jeunesse, du temps de vie avant l'entrée définitive dans le monde du travail, n'est plus un privilège de la seule bourgeoisie.

Mais le taux de diplômés de l'enseignement supérieur en fin de cursus n'est que de 36% en France, plus faible que le taux moyen des pays de l'OCDE. 16,7% des étudiants inscrits en L1 sortent de l'université au cours ou en fin d'année. Une des raisons de ces difficultés réside dans la nécessité pour un étudiant sur deux de conjuguer études universitaires et travail alimentaire.

Le système éducatif français favorise la notion d'excellence, le parcours considéré comme réussi n'est accessible qu'à une minorité. Ce modèle peut faire naître chez les « perdants » un fort sentiment d'injustice ou d'iniquité en les renvoyant à leur seule responsabilité individuelle.

Néanmoins, pour que l'excellence soit accessible à des jeunes issus de milieux défavorisés, des dispositifs spécifiques ont été mis en place. Ils reposent en partie sur la familiarisation des jeunes avec la culture dite légitime. Le fait que celle-ci soit associée à cette forme valorisée de réussite scolaire peut expliquer qu'elle soit mise à distance par le reste de la jeunesse. Nous pourrons y revenir plus loin dans le rapport.

Le diplôme reste déterminant pour bien entrer dans le monde du travail. Aujourd'hui, dans un certain nombre de secteurs, il faut faire des études plus longues et obtenir des diplômes d'un grade plus élevé pour accéder à un niveau d'emploi équivalent. Il est en outre à noter qu'un jeune diplômé issu de l'immigration et/ou d'une famille modeste rencontre davantage de difficultés à faire valoir son diplôme sur le marché du travail.

Enfin, parmi les jeunes, les NEET - constituent en 2022, selon l'INSEE, 12,5 % des 15-29 ans. L'obligation de formation pour les 16-18 ans, inscrite dans la loi, au croisement de plusieurs politiques publiques, est difficile à mettre en œuvre car elle comprend de nombreux dispositifs manquant de coordination entre eux. Ces jeunes sont souvent aussi loin des radars des politiques publiques de la culture.

## **5. Santé mentale**

Le constat est unanimement inquiétant : la santé mentale des jeunes en France se dégrade :

- 20,8% des 18-24 ans en 2022 contre 11,7% en 2017 étaient concernés par des troubles de l'humeur, des idées et gestes suicidaires ;
- 9,5% des jeunes de 17 ans étaient concernés par des symptômes anxiо-dépressifs sévères en 2022 contre 4,5% en 2017 ;

- 65% des 18-24 ans craignent, depuis la crise sanitaire, de voir la civilisation s'écrouler dans un avenir proche ;
- 70% des jeunes pensent que le changement climatique va avoir un impact négatif sur leur génération. 80 % sont anxieux, 20 % envisagent de ne pas avoir d'enfants pour cette raison.

Les jeunes ne sont pas les plus exposés au suicide, qui touche principalement les 35-54 ans et les personnes âgées. Deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans, le suicide tue « seulement » chaque année 600 jeunes, mais il est dénombré 40 000 tentatives, autant de gestes exprimant un mal-être.

Pourquoi cette dégradation ? La jeunesse aujourd’hui fait face à de nombreux défis et crises : sanitaire, militaire, démocratique, écologique. Ceci est vrai aussi dans le domaine économique. Le travail et l’emploi sont des valeurs très présentes chez les jeunes, mais leur appétence se heurte souvent à l’inadéquation du marché de l’emploi avec leurs compétences ou leurs aspirations. Il est donc difficile pour la jeunesse de se projeter sereinement.

## 6. Citoyenneté

Aujourd’hui, les politiques publiques se concentrent surtout sur les droits à la protection de la jeunesse. Les droits d’émancipation sont peu convoqués et « sont relégués souvent derrière la notion complexe et parfois dévoyée d’intérêt de l’enfant, du jeune »<sup>5</sup>. Les jeunes sont trop souvent considérés pour ce qu’ils seront demain et pas pour ce qu’ils peuvent apporter à la société d’aujourd’hui. Selon Tom Chevalier, la société française freine leur accès à la citoyenneté sociale et économique en « familiarisant<sup>6</sup> » les politiques sociales publiques et en rendant très sélectif l’accès à un emploi stable ou correspondant au niveau de diplôme obtenu.

Les jeunes sont donc à 18 ans des citoyens par l’obtention du droit de vote mais restent très dépendants de leur famille qui, selon leurs capacités d’accompagnement, notamment financier, permettront ou non un parcours réussi d’orientation et d’émancipation. Il existe aussi un enjeu autour de la reconnaissance effective de certains droits pour les jeunes, à l’instar du débat régulier sur le RSA qui n’est accessible qu’à partir de 25 ans.

Les jeunes des années 2020 sont des citoyens engagés mais selon des formats qui peuvent différer de ceux de leurs aînés. L’expression de leur voix dans les urnes est plus intermittente, leur confiance dans la dimension institutionnelle de la démocratie est parfois fragilisée, mais leur répertoire d’actions citoyennes s’étend bien au-delà du seul exercice du vote, notamment via l’engagement associatif, les pétitions en ligne, la participation à des manifestations, la grève...

Les fractures politiques existent au sein de la jeunesse. Il existe même une forte polarisation entre jeunes « éveillés » aux combats sociaux progressistes et jeunes tentés par une forme de populisme réactionnaire appelant à un retour plus ou moins autoritaire aux valeurs traditionnelles. Contrairement aux idées reçues, les jeunes ne se désintéressent donc pas des

<sup>5</sup> Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses états*, Paris, PUF, 2018

<sup>6</sup> Barbarisme signifiant ici : « renvoyer au cadre familial », fréquemment utilisé dans la littérature sociologique

enjeux collectifs de la vie de leur pays mais la place qui leur est faite dans le débat public n'est peut-être pas toujours adaptée ni suffisante.

## 7. Conclusion de ce panorama synthétique

Nous avons conscience du caractère très incomplet du panorama esquissé ici. Il ne s'agissait pas pour les auteurs de ce rapport de se transformer en quelques semaines en spécialistes de la jeunesse et d'écrire un traité exhaustif. Parmi les angles d'approche passés sous silence, abordons en un dernier : la question de la sexualité. Les évolutions en quelques générations sont importantes. Il n'y a plus beaucoup de lien, par exemple, entre conjugalité et premières expériences sexuelles ; l'écart d'âge pour les premières expériences entre garçons et filles a diminué ; il n'y a pas de rejet de la vie de couple, mais l'installation à deux se fait plus tard, avec moins de pression morale concernant l'exclusivité dans la vie sexuelle ; l'âge pour devenir parent est repoussé souvent au-delà de 30 ans...

Les jeunes, au sens statistique du terme, sont donc bien moins souvent parents et « installés » dans la vie de couple que dans les générations antérieures. Au-delà de ces tendances générales, en matière de sexualité et d'accès à la vie conjugale comme pour les domaines évoqués plus haut, la jeunesse est diverse.

Toutes ces données recueillies sont suffisamment riches pour nous permettre d'affirmer qu'il n'est pas possible de dresser le portrait-robot « du jeune » à qui pourrait s'adresser ensuite une politique publique de la culture. Le jeune n'existe pas. Un jeune, hormis son âge, est un individu porteur de caractéristiques de vie qui lui sont propres : son territoire de vie, son milieu social d'origine, son parcours de formation, sa santé, ses engagements de citoyen, etc. Les déterminismes géographiques, économiques et sociaux sont souvent plus marquants – et parfois discriminants – que l'âge.

Nous avons aussi constaté que les politiques publiques à destination de la jeunesse, nombreuses, ont parfois tendance à ne pas accompagner l'ici et maintenant de la jeunesse mais plutôt à penser pour la jeunesse ce que devrait être son avenir et le chemin pour y parvenir.<sup>7</sup>

Si définir le portrait-type du jeune est une mission impossible, caractériser les pratiques culturelles des jeunes va se révéler tout aussi difficile.

---

<sup>7</sup> Sources principales :

Anja DUROVIC et Nicolas DUVOUX (dir.), *Jeunesses françaises contemporaines*, Paris, CNRS Éditions, 2024

Camille PEUGNY, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Éditions du Seuil, 2022

*Rapport annuel de la Cour des Comptes 2025 : analyse et bilan des politiques publiques en faveur de la jeunesse*, Paris, Cour des Comptes

## C. « État des lieux » des pratiques culturelles des jeunes

Les diagnostics les plus alarmistes abondent quant aux pratiques culturelles des jeunes : ils ne liraient plus, n'auraient de goût que pour le numérique et délaisseraient les lieux culturels. Les jeunes développent pourtant de nombreuses et variées pratiques culturelles. En 2019, le baromètre sur la jeunesse produit par l'INJEP<sup>8</sup> indique que, sur un échantillon représentatif de jeunes de 18 à 30 résidant en France métropolitaine, 83% vont au cinéma, 78% lisent un livre, 47% fréquentent une bibliothèque publique ou médiathèque, 46% visitent un musée, 43% vont à un concert et 23% au théâtre. Ces pratiques culturelles sont assez similaires à celles de leurs aînés, et ce, pour un pourcentage de fréquentation plus élevé que la moyenne de la population française.

En fait, nous faisons le constat que cette tranche d'âge consomme fortement des propositions culturelles quelles que soient les disciplines artistiques, et que les pratiques culturelles des jeunes ressemblent à celles de l'ensemble de la population. Certes, les formes de consommation culturelle semblent avoir évolué chez les jeunes, avec une forte place accordée aux technologies numériques et aux réseaux sociaux. La manière dont ils y accèdent et aussi les contenus qu'ils privilégient marquent ainsi des transformations dans les dynamiques culturelles.

La musique en le meilleur exemple tant son écoute par les jeunes est massive. Selon le baromètre des usages de la musique en France réalisé par le Centre national de la musique en 2023, sur plus de 4 000 jeunes entre 15 ans et 25 ans<sup>9</sup>, 98% déclarent écouter de la musique au moins 1 minute par jour, avec une moyenne de 2h43 d'écoute quotidienne. Ce qui change particulièrement, ce sont les genres musicaux qui sont privilégiés - le rap et le Hip-Hop-, ainsi que les modes d'accès - 94% des jeunes utilisent des plateformes de streaming ou les réseaux sociaux selon cette même étude -, alors que tout âge confondu, ce sont la variété et les chansons françaises qui arrivent en première position et que le médium privilégié reste la radio.

La lecture connaît des modifications similaires. La lecture papier s'est vue complétée par une lecture sur les écrans, le numérique démultipliant les formats et les supports de lecture. Ainsi, de nouvelles médiations se sont créées de pair à pair par des plateformes en ligne telles que *Wattpad* où les utilisateurs partagent librement les contenus littéraires de leur création et par les réseaux sociaux tels que *BookTube* et *BookTok*. Nous le verrons plus loin. Les contenus privilégiés se modifient aussi. L'enquête réalisée par le DEPS sur les pratiques culturelles en 2018<sup>10</sup> indique que les jeunes de 15 à 24 ans pratiquent une lecture différente de celle de leurs aînés. Les jeunes sont moins lecteurs de presse et nettement plus lecteurs de BD, comics et manga. L'étude du pass Culture sur les jeunes et la lecture<sup>11</sup>, réalisée en 2024, montre des évolutions similaires : 41% des achats ont été des romans, 30% des mangas et 4% des BD ;

<sup>8</sup> Baromètre DJEPA sur la jeunesse 2019, Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, Paris, 2019.

<sup>9</sup> Comment les moins de 25 ans écoutent de la musique ? Baromètre des usages de la musique en France, Édition 2023, Paris, Centre national de la Musique, 2023.

<sup>10</sup> Philippe Lombardo, Loup Wolff, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, coll. « Culture études », 2020.

<sup>11</sup> Les jeunes et la lecture, Paris, pass Culture, juin 2024

avec un nouveau succès croissant notable : la « dark romance » qui selon cette même étude représentait 12% des achats en 2023, avec une évolution à 17% au premier trimestre 2024.

## 1. Le numérique : un outil de socialisation culturelle et un vecteur de création

L'une des principales caractéristiques de la jeune génération est son statut de « natifs numériques ». Le numérique est omniprésent dans son quotidien comme outil d'accès à la culture. Bien que cet accès diffère en fonction de certains milieux sociaux – les contraintes notamment économiques pouvant être un enjeu pour obtenir un smartphone dernier cri, une connexion internet de qualité, ou encore le paiement d'abonnements sur des plateformes, cette tranche d'âge est très connectée.

De nombreux jeunes découvrent leurs inspirations culturelles via des réseaux sociaux comme Instagram, YouTube, ou encore *TikTok*, où les influenceurs jouent un rôle important. Ces influenceurs contribuent à façonner de nouveaux goûts et de nouvelles habitudes culturelles, en créant un lien direct avec leurs abonnés et de pair à pair. Via un sondage réalisé par les auteurs de ce rapport et transmis aux followers du compte de l'influenceuse Yezzaswag<sup>12</sup>, 95% des 196 répondants disent découvrir des nouveaux contenus culturels ou artistiques via les réseaux sociaux. 63% de ces répondant(e)s sont abonné(e)s à des influenceur(seuse)s culturels et citent notamment *HugoDécrypte*, *Mathildestudy*, *César CultureG*, *Sagancroco*, *La Grande Bavardeuse*, *F0biola* et *Yann tout court*. La culture n'est plus seulement transmise via des canaux institutionnels ou éditoriaux, elle s'invente et se vit dans un espace numérique commun.

Ce « tout numérique »<sup>13</sup> permet aussi de passer d'une offre culturelle localisée à une offre culturelle mondialisée, disponible en permanence, et pouvant être un vecteur de création. Le numérique, via ses outils de plus en plus accessibles et intuitifs, ne se limite plus à la seule consommation de contenus : il peut sortir les jeunes d'une posture de spectateurs. Un film, par exemple, peut être aussi facilement visionné en streaming que discuté sur un forum en ligne, ou remixé dans une vidéo *TikTok*. Un morceau de musique peut être composé sans matériel professionnel, ni instrument, grâce à des applications comme *GarageBand*, *Vidnoz*, ou *BandLab*. Dans les arts visuels, des logiciels comme *Canva* ou des outils d'IA générative encouragent l'expression graphique et l'illustration.

Les outils numériques comme les réseaux sociaux ne sont plus seulement un moyen de visionnage, mais sont devenus des lieux de création culturelle, favorisant la diffusion des contenus issus de pratiques en amateur. Les jeunes développent alors de nouvelles compétences techniques (montage vidéo, mixage sonore, design graphique...), comprennent les codes visuels et de rythme, structurent une idée, une narration, adaptent leurs messages selon les formats et les publics. Ce changement de paradigme – de passif à actif – représente

<sup>12</sup> Sondage “Google form” communiqué par l'influenceuse Yezzaswag (233K de followers sur Tik Tok, 52K sur Instagram, 10k sur Youtube), le 22 avril 2025 à son réseau, réponses en annexe de ce rapport.

<sup>13</sup> L'étude menée dès 2018 par Philippe Lombardo et Loup Wolff sur les pratiques culturelles en France évoque cet essor considérable des pratiques numériques pour l'ensemble de la population française, et particulièrement pour les générations récentes où les usages numériques sont devenus, en une décennie, majoritaires dans leurs pratiques culturelles, cf. Philippe Lombardo, Loup Wolff, Cinquante ans de pratiques culturelles en France, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, coll. « Culture études », 2020.

une évolution profonde dans la manière dont les jeunes interagissent avec leur environnement culturel.

Une autre particularité des pratiques culturelles numériques des jeunes est leur dimension collective et communautaire. Les jeunes sont davantage orientés vers la création de communautés construites autour de leurs pratiques culturelles. Que ce soit en discutant sur des forums en ligne, en suivant des influenceurs, ou en créant des contenus collectifs, l'individu s'affranchit des limites de la mobilité physique et des interconnexions de proximité pour devenir membre de nouvelles communautés. Ces pratiques communautaires se retrouvent au cœur des réseaux sociaux, où les jeunes se rassemblent pour échanger, partager et participer activement à la vie culturelle.

## 2. Entre héritage culturel et autonomisation

Comme pour les générations précédentes, les goûts et les préférences culturelles des jeunes sont intimement liés à leur origine sociale et au capital culturel familial et cela s'avère toujours pertinent pour comprendre les dynamiques qui façonnent leurs pratiques culturelles.

Le rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles sur le pass Culture<sup>14</sup> met une nouvelle fois en lumière cette corrélation entre pratiques culturelles et origine sociale. Ce rapport souligne la faible capacité du « pass » à transformer les pratiques culturelles, les jeunes se limitant souvent à des choix qui leur semblent familiers ou accessibles. L'influence de la socialisation culturelle familiale, couplée à l'environnement social dans lequel ils évoluent, fait que les jeunes les plus éloignés de l'offre artistique et culturelle ont moins d'occasions de s'aventurer vers des formes culturelles nouvelles pour eux. Cette situation contribue à renforcer les inégalités d'accès à la culture et à perpétuer une forme de distinction sociale par les goûts et les pratiques culturelles.

*« La différence vient des classes sociales. Aller au musée, au théâtre n'est pas une activité, pas un loisir, on n'a pas ça sur le plateau. Ce n'est socialement pas inclus dans le quotidien, c'est totalement dommage. Ça en intéresserait plus d'un si c'était admis comme sujet »<sup>15</sup>*

*« L'école c'est une introduction [à la culture], ça m'a aidée un peu à être moins intimidée mais par rapport à mon milieu social, il faut vraiment faire un pas en avant et faire l'effort d'aller vers la culture. »<sup>16</sup>*

Néanmoins, cette période de la vie est aussi une période d'autonomisation des pratiques culturelles avec de nombreuses premières fois, tels qu'aller à un festival. À cet âge, l'expérimentation devient un véritable moteur. Les jeunes cherchent à tester de nouvelles propositions culturelles, souvent en dehors des cadres institutionnels traditionnels. Cette quête d'autonomie se manifeste par un désir de découvrir et d'expérimenter par eux-mêmes, de s'affranchir des normes établies et de se confronter à des formes et à des formats d'expression plus libres, de découvrir des goûts et affinités culturelles plus personnels. Les

---

<sup>14</sup> *Les impacts de la part individuelle du pass Culture*, Rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles, Paris, Mai 2024.

<sup>15</sup> Entretien avec des étudiants de Sorbonne Nouvelle, février 2025

<sup>16</sup> Entretien avec des étudiants de Sorbonne Nouvelle, février 2025

pratiques culturelles deviennent alors un terrain de jeu pour tester, réinventer ses goûts et affirmer son individualité dans un contexte en constante évolution.

*« Mon premier concert à mes 18 ans était un des moments les plus fous en termes de mélange d'émotions »<sup>17</sup>*

Nombreux sont ces jeunes qui, en raison de leurs études ou de leurs déménagements professionnels, se retrouvent dans des villes nouvelles, souvent inconnues, à proximité d'une pluralité de lieux et d'événements culturels auxquels ils n'avaient pas accès auparavant. Devenant urbains ou redevenant tels, ces nouvelles possibilités peuvent les inciter à s'en rapprocher et à s'y impliquer davantage, ouvrant ainsi un champ plus vaste pour leurs explorations. À l'inverse, certains jeunes, notamment parmi les NEET<sup>18</sup> ou encore ceux vivant loin des centres urbains où se concentrent l'essentiel des financements publics de la culture, se retrouvent quant à eux progressivement éloignés des politiques culturelles.

À cette période de leur vie, les jeunes se construisent une « identité bricolée », où se mêlent influences multiples, expériences personnelles et appartenances sociales. Cette construction se fait à la fois de manière individuelle et collective, tout en cherchant à s'affirmer comme des individus uniques, ils participent aussi à des mouvements culturels plus larges, qui les relient à d'autres jeunes et à des communautés. C'est ainsi que se forge une identité hybride, entre affirmation personnelle et exploration collective des possibles culturels.

### 3. Trajectoires migratoires : un mélange d'influences culturelles

Une autre réalité qui impacte les pratiques culturelles des jeunes peut être leur trajectoire migratoire. Les jeunes issus de l'immigration ou ayant des parents nés dans un pays de culture différente de celle dans laquelle ils vivent se trouvent souvent au croisement de plusieurs cultures. Pour beaucoup d'entre eux, leur relation à la culture familiale est loin d'être simple. Certains jeunes peuvent ne pas avoir de lien direct avec la culture de leurs parents, et en même temps, ne pas se reconnaître pleinement dans la culture majoritaire en France métropolitaine.

Dans ce contexte, une dynamique particulière s'installe, où ces jeunes peuvent se réapproprier des formes de culture globalisées et internationales. Cela peut prendre la forme de l'appropriation de la « K-pop » par exemple, qui devient une culture alternative d'expression et de référence pour de nombreux jeunes<sup>19</sup>. La « K-pop », genre musical sud-coréen, est devenue un phénomène mondial qui dépasse les frontières culturelles traditionnelles. Pour les jeunes issus de communautés marginalisées, elle devient un moyen d'affirmer leur identité, en même temps qu'une manière d'intégrer une culture mondiale et déconnectée de l'histoire coloniale ou postcoloniale qui peut les toucher.

---

<sup>17</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

<sup>18</sup> Cf. note n°4

<sup>19</sup> Vincenzo Cicchelli et Sylvie Octobre, K-Pop. Soft power et culture globale, Paris, PUF, 2022

## 4. Les freins aux pratiques culturelles

L'accès à la culture pour les jeunes est souvent limité par une série d'obstacles économiques, temporels et sociaux qui rendent difficile la conciliation de leurs priorités quotidiennes avec la découverte de pratiques culturelles. Il est nécessaire de s'interroger sur les mécanismes qui empêchent une réelle accessibilité de la culture pour cette tranche de la population. Parmi ces obstacles, on peut identifier les contraintes économiques, la concurrence avec d'autres priorités comme les études et la vie sociale, ainsi que des défis liés à la mobilité, la charge mentale et l'information sur l'offre culturelle.

### a) Coût, charge mentale et éloignement géographique

Les contraintes financières représentent l'un des freins principaux cités par les jeunes à leur plein accès à la culture, et mises en évidence dans de nombreuses études des publics<sup>20</sup>. Dans le petit sondage évoqué précédemment et transmis par l'influenceuse Yezzaswag, 79% des jeunes évoquent comme premier frein le prix. De nombreux événements culturels, qu'il s'agisse de concerts, de pièces de théâtre, de visites de musées ou encore de festivals, ainsi que l'achat de produits culturels tels que les livres, exigent des dépenses qui peuvent être difficiles à assumer pour ceux qui ont un budget restreint et notamment dans le contexte actuel de paupérisation de la jeunesse évoqué précédemment. Ces coûts peuvent vite s'avérer prohibitifs, excluant de fait une partie de la jeunesse des offres culturelles.

De nombreux jeunes sont contraints de jongler avec leurs obligations académiques et leur emploi salarié. Cette double exigence réduit considérablement leur temps libre, mais aussi leur énergie disponible pour des activités culturelles. Pour eux, il devient souvent difficile de se rendre à des événements culturels ou de s'adonner à des pratiques artistiques, car ces moments dits de loisir sont concurrencés par des priorités plus urgentes : réussir ses études, gagner de l'argent pour subvenir à ses besoins, ou maintenir une vie sociale. La charge mentale liée à la gestion de ces multiples responsabilités est un frein supplémentaire.

L'accessibilité physique de l'offre culturelle peut être aussi un frein important, citée notamment par 39,5% des jeunes dans le même sondage. Si les villes offrent un accès facilité aux spectacles, aux musées, aux festivals ou aux salles de cinéma, de nombreux jeunes vivant dans des zones rurales ou périurbaines peuvent en être éloignés. Les moyens de transport, collectifs ou individuels, peuvent manquer ou sont peu disponibles et tout cela rend difficile l'accès à une offre culturelle faute d'offres culturelles locales satisfaisantes. Cela renforce l'attractivité des offres numériques, surtout depuis que la plupart des territoires est pourvue de connexions performantes.

*« La première difficulté, c'est peut-être la proximité de l'offre dans les villes, les territoires ruraux. La difficulté des transports est un frein pour les pratiques. Le territoire et ensuite le milieu social dans lequel on grandit »*<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Citons par exemple l'étude de Jean-Michel Guy (sous la dir. de), Romuald Ripon, Les jeunes et les sorties culturelles. Fréquentation et image des lieux de spectacle et de patrimoine dans la population française âgée de 12 à 25 ans, Paris, ministère de la Culture et de la communication – DEP, 1995.

<sup>21</sup> Entretien avec des étudiants de Sorbonne Nouvelle, avril 2025

## b) Mauvaise communication des propositions culturelles

Un autre obstacle majeur à l'accès à la culture peut être la méconnaissance voire l'ignorance de l'offre culturelle. Si l'internet offre de nombreuses sources d'information, les jeunes ne savent parfois pas toujours où chercher dans cet océan informationnel, ou bien l'information disponible est fragmentée, difficile à trouver, voire trop institutionnelle pour être perçue comme accessible. La communication des lieux culturels n'atteint pas toujours les jeunes de manière ciblée ou efficace. Les campagnes de communication pour des événements culturels peuvent ne pas correspondre aux attentes ou aux pratiques des jeunes.

*« Les institutions culturelles communiquent seulement dans des milieux bien précis. C'est à dire qu'il n'y aura jamais d'affiches dans des quartiers défavorisés ou encore des infos sur les réseaux sociaux (ce qui toucherait plus de monde) »<sup>22</sup>.*

Selon le sondage cité plus haut, 60% des jeunes interrogés estiment que la communication des institutions culturelles n'est pas adaptée et plus de deux tiers des répondant(e)s déclarent ne jamais voir passer d'informations culturelles, que ce soit en ligne, dans la rue ou dans leur entourage. La communication est ainsi jugée absente ou inefficace sur les réseaux sociaux, et non adaptée aux codes des jeunes générations. Une partie souligne le retard numérique des institutions culturelles, qui peinent selon eux à occuper les espaces numériques où les jeunes sont présents. La communication est souvent perçue comme mal ciblée, trop formelle, élitiste, et orientée vers un public plus âgé. Plusieurs répondant(e)s appellent à des formats plus modernes, visuels, incarnés et émotionnels, à l'image des contenus viraux et engageants qu'ils consomment au quotidien.

*« Il y a du potentiel mais pour vraiment capter l'attention, il faut oser être plus humain, plus incarné, plus drôle parfois, plus proche des centres d'intérêt des jeunes. »<sup>23</sup>*

Ce manque d'appétence pour l'information diffusée conduit les jeunes à ne pas savoir ce qui se passe dans leur ville ou leur région, à ne pas savoir comment accéder à ces événements, ou à ne pas se sentir concernés.

*« Il faut plus de pub ou de collab avec les influenceurs pour attirer les jeunes. »<sup>24</sup>*

Ce lien complexe entre la communication et les jeunes peut aussi se révéler à l'intérieur de l'institution culturelle avec une faiblesse des médiations ou une non-adaptation à ce public, que ce soit de façon humaine par le rôle essentiel des médiateurs, ou via des supports physiques ou numériques.

---

<sup>22</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

<sup>23</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

<sup>24</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

### c) La représentation et la diversité dans la programmation culturelle

Outre la question de la communication et de la médiation, un autre frein majeur à l'accès à la culture peut résider dans la diversité de la programmation artistique. De nombreux jeunes ne se reconnaissent pas dans l'offre culturelle proposée par les institutions culturelles traditionnelles. Les représentations culturelles qui dominent dans les musées, théâtres, opéras et autres lieux culturels ont souvent des codes, des esthétiques et un manque de diversité qui ne résonnent pas toujours avec les réalités de la jeunesse d'aujourd'hui. De surcroît, la faible représentation des pop cultures, comme les musiques urbaines ou certaines formes d'art visuel numérique, renforcent cette impression de déconnexion entre les jeunes et l'offre culturelle traditionnelle. Certains jeunes peuvent se sentir exclus d'espaces culturels, faute de voir des représentations qui correspondent à leur vécu et à leurs intérêts.

## 5. Conclusion de cet « état des lieux » succinct

Les pratiques culturelles des jeunes d'aujourd'hui, bien que semblables en apparence à celles de leurs aînés, révèlent un changement dans la manière dont la culture est vécue et partagée. L'omniprésence des industries de l'audiovisuel et sa plateformisation croissante de l'offre ainsi que la domination des réseaux sociaux en matière de recommandation et de circulation culturelles ont transformé tant les contenus culturels que les formes de consommation et de création. Le capital culturel familial, les obstacles financiers et géographiques, la charge mentale, les spécificités liées aux trajectoires de vie, la méconnaissance de l'offre culturelle corollaire d'une communication inadaptée, ainsi que le manque de représentations culturelles diverses et inclusives sont autant de défis qui construisent des parcours culturels très différents.

Pour permettre à davantage de jeunes de bénéficier de la diversité culturelle qui les entoure, il est essentiel de repenser la manière dont la culture est accessible et de l'adapter aux réalités et aux attentes de cette jeunesse en constante évolution et en prenant en compte ces défis complexes et multiples.

## D. Plaidoyer pour un mantra nouveau : « la considération appelle la confiance qui entraîne le consentement »

### 1. Des politiques culturelles publiques descendantes « en mode natif »

Depuis leur invention au sortir de la seconde guerre mondiale et la création du ministère de la Culture par André Malraux en 1959, les politiques culturelles publiques reposent principalement sur « l'accès aux œuvres de l'esprit<sup>25</sup> » et donc sur la création d'une offre la plus diverse et la plus riche possible. Malraux privilégiait la rencontre directe avec les œuvres à toute pédagogie, terme qu'il exécrerait. Le ministre d'État, qui a eu le sentiment de devoir arracher les Affaires culturelles au ministère de l'Éducation nationale, ne s'intéresse pas à l'éducation aux arts, sauf peut-être quand il s'agit de musique - son directeur de la musique et de la danse Marcel Landowski l'en avait convaincu.

Les politiques relatives à la médiation et à l'éducation artistique viendront plus tard et seront regardées d'abord avec méfiance par les créateurs, pour lesquels un des principaux épouvantails est l'éducation populaire et le « sociocul ».

Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication entre 1997 et 2000, en fera l'expérience quand elle a voulu mettre en place la « charte des missions de service public pour le spectacle vivant » pour les structures labellisées et subventionnées par le Ministère. Un collectif de directeurs de théâtre se crée alors pour la contester avant même sa mise en œuvre au prétexte que « l'art n'a pas à se justifier »<sup>26</sup>.

Aujourd'hui, si cette même charte ne fait plus vraiment débat et si les actions en direction de tous les publics sont mises en œuvre par toutes les structures subventionnées, il n'en demeure pas moins que l'idée d'accompagner la demande en même temps que l'on soutient l'offre demeure étrangère aux professions artistiques et culturelles, celles-ci voyant toujours cela comme un risque pour la liberté de création, sinon la « porte dérobée<sup>27</sup> » d'une dérive populiste vers l'animation occupationnelle.

Dix années après Catherine Trautmann, Frédéric Mitterrand en fera lui aussi les frais quand il voudra proposer « la culture pour chacun » en opposition à la culture pour tous, reprenant pourtant les termes exacts d'un discours d'André Malraux à l'Assemblée nationale le 27 octobre 1966<sup>28</sup> lors de la présentation du budget de son ministère. Si Malraux voulait alors s'opposer à Jdanov et à la politique culturelle bolchevique, le terme, en 2010, a suscité moult

---

<sup>25</sup> Décret n° 0171 du 26 juillet 1959 : « art. 1er – Le ministère des affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent. »

<sup>26</sup> Léa Césari pour la Fondation Jean-Jaurès  
<https://www.jean-jaurès.org/publication/la-culture-un-service-public-ou-un-droit/>

<sup>27</sup> Au sens que la langue anglaise donne à « backdoor » en informatique.

<sup>28</sup> <https://www2.assemblee-nationale.fr/découvrir-l-assemblée/histoire/grands-discours-parlementaires/andre-malraux-27-octobre-1966>

oppositions, le magazine Télérama allant jusqu'à annoncer « le Glas de la "culture pour tous" »<sup>29</sup>.

C'est aussi ainsi qu'il faut lire, à notre sens, la « bataille du *pass Culture* », dispositif dénoncé par certains acteurs dès qu'il a été annoncé, l'argent public lui étant consacré étant perçu comme de l'argent soustrait au financement de la création, et principalement de la création théâtrale. C'est d'ailleurs exactement ce que dit Jean-Louis Martinelli, metteur en scène et ancien directeur du Théâtre des Amandiers de Nanterre dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde* le 20 mai 2024<sup>30</sup> : « Mais si ces 210 millions sont réaffectés en direction de la création, on sortira de la crise annoncée. Les institutions seront confortées et pourront poursuivre leur mission absolument nécessaire, car leur disparition serait un signe de plus de la destruction de notre société. »

On le voit, le caractère descendant de la politique culturelle « à la française » est quasiment de l'ordre de la foi et tout ce qui semble lui porter atteinte est sur le champ vilipendé.

Pourtant, depuis le milieu des années 2000, la politique culturelle incorpore peu à peu une notion nouvelle qui vient compléter une politique univoque de l'offre. Il s'agit des « droits culturels » tels qu'ils ont été énoncés en 2007 par la « Déclaration de Fribourg<sup>31</sup> ». Celle-ci se réfère d'emblée à la Déclaration universelle des droits de l'homme et vient renforcer la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco »<sup>32</sup> adoptée deux ans plus tôt. Faisant partie intégrante des droits humains fondamentaux, les droits culturels sont le droit de chaque individu à participer à la vie culturelle de manière libre et équitable, à exprimer sa propre culture et à accéder aux différentes expressions culturelles qui existent.

Les « droits culturels » sont entrés dans le droit français dès 2015 via l'article 103 de la loi NOTRe<sup>33</sup>, puis par l'article 3 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création<sup>34</sup> dont le 5<sup>e</sup> alinéa indique que « la politique en faveur de la création artistique poursuit les objectifs suivants : (...) 5° Favoriser la liberté de choix des pratiques culturelles et des modes d'expression artistique. »

Passer de « la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » à celle de « droits essentiels à la dignité humaine » n'est donc pas un petit saut épistémologique. Il s'agit maintenant de traduire les droits culturels dans des actes.

---

<sup>29</sup> *Le Glas de la « culture pour tous »* Daniel Conrod – Télérama – publié le 13 novembre 2010 - <https://www.telerama.fr/scenes/le-glas-de-la-culture-pour-tous,62274.php>

<sup>30</sup> Tribune – Jean-Louis Martinelli – Metteur en scène – *Jean-Louis Martinelli, metteur en scène : « il faut réaffecter l'argent du pass Culture en direction de la création »* publié le 20 mai 2024. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/05/20/jean-louis-martinelli-metteur-en-scene-il-faut-reaffecter-l-argent-du-pass-culture-en-direction-de-la-creation\\_6234402\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/05/20/jean-louis-martinelli-metteur-en-scene-il-faut-reaffecter-l-argent-du-pass-culture-en-direction-de-la-creation_6234402_3232.html)

<sup>31</sup> <https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf>

<sup>32</sup> <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/convention-protection-and-promotion-diversity-cultural-expressions>

<sup>33</sup> LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. « Art. 103 : La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ».

<sup>34</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032854341>

## **2. Et les jeunes ?**

Il semble largement admis que les jeunes ne peuvent bénéficier des droits culturels qu'après un parcours imposé d'éducation artistique et culturelle censé les mettre sur « la bonne voie », pensé ou non (ou plus ou moins nettement) comme une initiation sociale au bon goût.

La méfiance, sinon l'hostilité, à l'encontre des pratiques culturelles des jeunes, supposées ou réelles, n'est pas nouvelle. On se souviendra que dans les années 1950 et 1960 la mort de la civilisation allait survenir à cause de la diffusion de la bande dessinée, des « yéyé » et des cheveux longs pour les garçons. Les romans-photos n'étaient pas recommandés, surtout pour les jeunes filles. Le Rock'n Roll a été soupçonné de susciter tous les vices avant son institutionnalisation symbolisée par la nomination d'un « Monsieur Rock'n Roll » par Jack Lang en 1989. La reconnaissance du jazz avait, auparavant, suivi un parcours de légitimation équivalent.

Le Rap et le Hip-hop ont connu le même sort mais sont aujourd'hui en voie avancée de réhabilitation, comme peut l'être, dans une moindre mesure, le « street art », quand bien même le marché de l'art n'a pas attendu l'onction de l'État.

On veut donc bien faire quelque chose « pour les jeunes » à condition que ce soit pour accéder à une offre préalablement établie et validée par... des « plus tout jeunes ».

Bien sûr, les faits ne sont pas aussi caricaturaux et ce, pour deux raisons principales : les pratiques culturelles des jeunes ne diffèrent pas radicalement de celles du reste de la population ; l'offre artistique et culturelle des institutions est suffisamment dense et variée pour répondre potentiellement à tous les goûts.

Enfin, de nombreuses structures font de nouveaux pas en direction de la jeunesse en changeant radicalement de posture pour mieux prendre en compte la contemporanéité. Nous le verrons. Cependant, il faut insister sur le fait que le caractère descendant « natif » des politiques culturelles publiques est un des principaux obstacles pour susciter l'appétence des jeunes.

## **3. « Faire avec et non faire pour »**

La jeunesse est diverse et il est difficile, voire impossible, de caractériser ses pratiques culturelles, nous l'avons vu dans les parties précédentes. L'usage du numérique connecté en réseau a fait naître les jeunes, depuis la génération « z »<sup>35</sup>, à l'ère de l'accès interactif. Cela leur est commun, au-delà de l'usage des écrans. L'auteur visionnaire Jeremy Rifkin, dès le début des années 2000, affirmait que nous étions entrés dans « l'Âge de l'accès »<sup>36</sup> et démontrait que la théorie économique des réseaux allait remplacer celles reposant sur l'offre et la demande.

---

<sup>35</sup> La génération Z, souvent appelée les zoomers, regroupe les personnes nées entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, généralement entre 1997 et 2012.

<sup>36</sup> Jeremy Rifkin, *The Age Of Access: The New Culture of Hypercapitalism*, Tarcher 2000

Vingt-cinq ans plus tard, la prophétie de Rifkin s'est assez largement réalisée et cela produit bien sûr des conséquences majeures sur les pratiques artistiques et culturelles des jeunes. L'offre n'est valide que si elle est mise en regard d'autres offres équivalentes, si elle a reçu des avis positifs de « sa communauté » et s'il apparaît bénéfique d'arbitrer économiquement en sa faveur. Bien sûr, ces libres échanges entièrement ou partiellement dématérialisés – quand ils permettent d'acquérir un bien matériel ou un service dans la « vraie vie » - ne sont pas plus « purement libres » que ceux dans l'économie capitaliste marchande qui les précédait. Les algorithmes et les « influenceurs », encore appelés souvent improprement<sup>37</sup> « créateurs de contenus », se chargent de les orienter.

Il s'agit donc d'abord de « faire avec et non faire pour » les jeunes. La formule, si juste, nous a été rappelée par l'équipe du festival « Nos Futurs » organisé par *Les Champs Libres*, établissement pluridisciplinaire de Rennes. Elle est d'ailleurs complétée ainsi : « *Nos futurs*, par les jeunes, pour tout le monde ». Dans ce festival, ce sont les jeunes qui conçoivent toute la programmation, les professionnels s'assurant de la logistique, y compris de tâches habituellement réservées aux stagiaires... jeunes. Elle mêle débats, expositions et spectacles, notamment, autour de thèmes inspirants.

Mais cela aurait pu être aussi le slogan du festival *Réel* à Villeurbanne en 2022 que nous présentons un peu plus loin.

S'agit-il, comme le pensent Camille Jutant et Lucie Verdeil pour l'Observatoire des politiques culturelles<sup>38</sup> d'un « Tournant participatif des politiques culturelles » ? Rien ne l'indique vraiment et il y a aussi d'autres modalités à imaginer pour intéresser des jeunes.

On le sait, la langue française a emprunté la préposition latine « cum », qui signifie « avec » pour construire de nombreux mots, qui commencent donc par « con ». Parmi tous ces termes, trois au moins nous ont semblé former une triade indispensable pour l'action culturelle en direction de la jeunesse :

Le premier est la « considération », qui se substituerait avantageusement à « condescendance », malheureusement encore bien partagée.

Le second pourrait être « confiance ». La même équipe de « Nos Futurs » a insisté sur l'absolue nécessité de « tenir la promesse ». Tout effet manipulatoire, communicationnel ou cosmétique voudra l'entreprise à l'échec.

Les deux premiers termes réunis engendreront le « consentement »<sup>39</sup>... à entrer dans une salle, dans un musée, à visiter une exposition ou un monument, à vivre une expérience artistique inédite. Et nous avons acquis la certitude qu'ils sont ensemble nécessaires.

À ce stade de notre document, si nous osions répondre de manière synthétique à la question posée, nous écririons qu'il s'agit moins de viser la modification radicale de l'offre culturelle que de veiller surtout à ce que les jeunes en soient des actrices et des acteurs à part entière.

---

<sup>37</sup> Le terme « créateur de contenus » qui tend à se substituer à « influenceur/euse » nous semble impropre car les contenus sont en réalité des produits d'appel pour d'autres offres, ou bien encore du « placement de produits » dans des petites séries. Le terme « prescripteur/trice d'achats » pourrait sembler préférable, par exemple.

<sup>38</sup> Camille Jutant et Lucie Verdeil *Le Festival Réel, pour et avec les jeunes : participer à quoi ? participer comment ?*

6 février 2025 Observatoire des politiques culturelles – Les dossiers – Jeunesse et culture -

<sup>39</sup> Potaches, nous avons évidemment intitulé cette triade « les trois cons ». Ils pourraient être beaucoup plus nombreux et ils le sont d'ailleurs.

## E. Repenser la place des jeunes : quelques axes et exemples de démarches réussies

Les initiatives artistiques et culturelles dédiées à la jeunesse fourmillent partout en France. Ce n'est certes pas nouveau, mais il semble bien que la pandémie de 2020 ait suscité une prise de conscience forte de mieux prendre en compte les jeunes dans toutes les politiques publiques, y compris dans le champ culturel et artistique.

Nous rendons compte ici de quelques-unes des rencontres que nous avons faites, sans souci d'exhaustivité, sans souci même d'exemplarité, mais avec la volonté affirmée de rendre hommage, à travers ces quelques institutions, projets, personnes... à toutes celles et à tous ceux qui essayent de donner voix à la jeunesse.

### 1. Une médiation impliquant les jeunes et spécifiquement conçue pour eux : « La création est la médiation est la création »<sup>40</sup>

#### a) (La)Horde : une culture visuelle ancrée dans les réseaux sociaux

(La)Horde est un collectif d'artistes, originaire de Paris, reconnu dans la danse contemporaine et imprégné de cultures numériques. Ce collectif, créé en 2013, est composé de trois chorégraphes et danseurs : Marine Brutti, Jonathan Debrouwer et Arthur Harel. Depuis 2019, (La)Horde est à la direction du Ballet National de Marseille, institution culturelle majeure.

Le numérique et les réseaux sociaux jouent un rôle central dans l'approche de (La)Horde. Dès le début de leur travail chorégraphique, le collectif a utilisé ces plateformes au-delà d'un simple medium de diffusion de contenus. Le numérique est un sujet d'étude pour leurs pièces, tout en leur permettant de repérer et de partager avec d'autres du contenu. Les réseaux sociaux facilitent des connexions rassemblant autour d'eux des danseurs internationaux adeptes d'une pratique particulière telle que le « jumpstyle<sup>41</sup> ». Ces rencontres numériques ont permis la création sur plateau de la pièce « To Da Bone<sup>42</sup> » rassemblant des dizaines de danseurs de nationalités différentes.

(La)Horde maîtrise les codes des réseaux sociaux. En optant pour des formats courts et dynamiques, adaptés aux comportements de consommation rapides et visuels des jeunes, ils parviennent à capter l'attention d'une génération habituée à naviguer sur ces plateformes. En publiant, par exemple, des portraits des danseurs ou des moments clés de répétition et de représentation sous forme de vidéos captivantes, ils créent une immersion visuelle qui est à la fois artistiquement exigeante et accessible.

---

<sup>40</sup> En hommage à Gertrud Stein et en détournant un vers de son poème *Sacred Emily : a rose is a rose is a rose*

<sup>41</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=PjT2OvqAoTo>

<sup>42</sup> Teaser du spectacle « To Da Bone » : <https://www.youtube.com/watch?v=8xYb170oT7U&t=38s>

Pour (La)Horde, cette démarche de médiation s'inscrit dans un rapport aux communautés, où le public devient acteur et participe activement à la construction d'une communauté dynamique qui les suivent, au national et à l'international.

En combinant une approche visuelle dynamique, en utilisant les réseaux sociaux comme outil de création, de médiation et de diffusion, (La)Horde parvient à créer une culture visuelle qui capte l'attention du public notamment jeune, et qui l'implique. Ce modèle de création hybride, à la fois connectée et ancrée dans le réel, nous semble être un exemple d'innovation culturelle aussi bien qu'artistique.

D'une certaine façon (La)Horde prolonge le vœu d'Antoine Vitez de « l'élitaire pour tous ».

#### **b) La Bourse de commerce : un programme sur mesure et exclusif pour les jeunes**

En 2022, la Bourse de commerce, centre d'art parisien de la Fondation Pinault, a mis en place une politique de développement des publics très bien pensée et dirigée vers les jeunes avec un programme gratuit dédié aux 18-26 ans intitulé « Super Cercle ». L'objectif affiché est de faire du musée un lieu à part où tout est à portée de regard. Les 55 000 jeunes du programme de fidélisation « Super Cercle » ont accès à différents niveaux d'accompagnement : une visite libre autonome et gratuite à partir de 16 heures, la possibilité de s'adresser à des médiateurs, ou encore la participation à des avant-premières qui leur sont réservées lors de l'ouverture des expositions. Le musée tout entier est alors ouvert en mode « vernissage » et des médiations ont lieu dans les différents espaces, des rencontres avec les artistes de la Cité Internationale des Arts lors d'ateliers artistiques conçus spécifiquement sont également programmés pour chaque exposition.

Une place importante est faite à la pratique artistique avec la programmation « Dessinez au musée » lors des *Esquisses nocturnes*, ainsi que des invitations à des rencontres en master class avec les professionnels de la culture et des industries créatives. À chaque saison de sa programmation, le musée s'ouvre à des soirées festives ouvertes aux membres du « Super Cercle ». Ces offres dédiées peuvent se réserver en individuel et en groupe.

Cette approche reprend une grande palette de demandes exprimées par cette tranche d'âge en additionnant les bonnes réponses : la gratuité, l'accès aux offres et réservations de façon entièrement dématérialisée, une médiation spécifique, la liberté de pratiquer dans le musée, le lien avec des professionnels, l'aspect moment privilégié et la dimension festive.

#### **c) Proximité territoriale et approche hybride mêlant enseignement supérieur, artistes et professionnels de la médiation : l'exemple du Safran à Amiens**

Le Safran est une scène conventionnée et un centre d'art qui accueille aussi une bibliothèque (bibliothèque Bernheim), des espaces d'ateliers (costume, modelage, céramique, son, image), d'expositions ou encore des salles où les classes sections bilingues viennent suivre leurs cours. Ce lieu est une sorte de ruche mêlant des usages très divers (activités encadrées, scolaires, loisirs, création et diffusion), qui accueille chaque année environ 45 000 personnes dont 50 % de jeunes entre 15 et 25 ans

Situé au cœur des quartiers Nord d'Amiens, un des quartiers les plus jeunes d'Amiens et aussi les plus défavorisés, à proximité de l'Université Jules-Verne-Picardie et de deux établissements scolaires, le Safran axe sa politique des publics autour de la médiation, d'un travail étroit entre artistes et jeunes, et d'une politique tarifaire adaptée.

Son directeur Ikbal Ben Khalfallah a construit une démarche spécifique autour de la médiation pour faire venir et fidéliser les jeunes autour de pratiques culturelles *a priori* éloignées de leur capital culturel, comme le théâtre, l'art contemporain, qui se traduit par un festival, « Les Safran'numériques », créé en 2016. Il s'agit de mobiliser des étudiants de l'université voisine pour suivre un module d'enseignement au Safran, travailler avec des artistes une fois par semaine et rejoindre ensuite les rangs des équipes de médiation du lieu.

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, 70 médiateurs ont été formés et payés pour des visites en français, anglais et arabe pendant les trois jours des « Safran'numériques ». Au total 46 des 70 médiateurs avaient fréquenté le Safran pendant un semestre. Des débouchés professionnels peuvent en découler pour les étudiants.

Pour les jeunes non étudiants, le Safran mobilise des artistes qui sont présents dans les micro-quartiers à proximité pour mener des ateliers d'écriture et de théâtre. L'événement « Safran'peur », festival d'automne qui propose une déambulation immersive autour de la fascination pour la peur avec spectacles et performances, constitue un temps fort identifié qui permet, par une thématique accessible, de faire venir les publics des quartiers.

## 2. Co construction et participation

### a) Villeurbanne : « Réel », un festival par et pour les Jeunes

Villeurbanne, désignée « Capitale française de la culture 2022 », a lancé une initiative innovante, expérimentale, impliquant les jeunes dans la conception et la réalisation d'un festival culturel. Le festival, conçu par les jeunes de bout en bout (programmation, exploitation et diffusion), a accueilli 46 000 spectateurs en 3 jours.

Les participants, âgés de 12 à 25 ans, avec une majorité de 18 à 25 ans, ont été au cœur de l'initiative, avec un souci de respect de la parité et de la diversité des quartiers et des classes sociales. Les thématiques ont été choisies par les jeunes organisateurs, avec comme axes principaux les transitions sociales, écologiques et démocratiques.

Le cadre du festival a été posé par les jeunes eux-mêmes : programmation gratuite et inclusive, avec des espaces dédiés à la musique, un village associatif axé sur la sensibilisation et la prévention des risques. Aucune proposition d'innovation n'a été bridée par les adultes tuteurs (ex : autorisation exceptionnelle de gourdes et de casques de vélo malgré des contraintes réglementaires à lever).

Les décisions de programmation ont été prises et défendues par les jeunes, qui ont également été autonomes dans la communication et l'organisation logistique du festival. Les

professionnels ont contribué à l'encadrement technique et sécuritaire (organisation des infrastructures).

Cette co-construction a permis une appropriation du festival avec la mobilisation de plus de 100 jeunes, dont certains restent engagés au-delà du projet initial, d'autres ont développé des compétences professionnelles et citoyennes (logistique, accueil, technique, communication...). Ce projet illustre la possibilité de transformer le regard posé sur les jeunes dès lors qu'une volonté politique existe et souhaite réellement les associer.

Des freins ont bien sûr été identifiés, qui correspondent à ceux généralement rencontrés dans la mise en œuvre des politiques culturelles : engagement inégal selon les profils, difficulté à impliquer les jeunes isolés et déscolarisés, tensions intergénérationnelles, difficultés budgétaires, etc.

Le festival n'a pu être reconduit sous la même forme sans les budgets dédiés à l'événement « Capitale française de la culture », mais des formes plus réduites sont imaginées en confiant chaque année des événements à de nouveaux groupes de jeunes, par exemple la Fête de la musique, la Fête du livre-jeunesse...

Cette expérience témoigne de l'intérêt d'impliquer les jeunes de façon très libre et valorisante, dans une relation de confiance avec les professionnels, pour aboutir à un projet inspirant et des publics renouvelés.

#### **b) Jeunes et culture : l'Engagement au Théâtre de Chaillot**

Le Conseil des jeunes de *Chaillot Théâtre national de la danse* est une autre initiative qui met en lumière l'intérêt d'impliquer les jeunes dans les processus décisionnels de l'institution.

Depuis 2023, trente jeunes sont sélectionnés chaque saison via un tirage au sort à la suite d'un appel à candidatures. Le temps d'une saison, ces jeunes ont la possibilité de vivre une immersion unique : découvrir les spectacles et les événements tels que les « Chaillot Expériences », explorer les coulisses de l'institution et participer activement à son fonctionnement. Ils sont invités à exprimer leurs idées, participer à la conception des programmes culturels et influencer les orientations artistiques de l'institution. Pour Chaillot, c'est une source de dynamisme, de renouvellement, d'inspiration, sur des sujets divers, tels que la programmation, la médiation ou encore l'aménagement des espaces.

En parallèle, les jeunes bénéficient d'ateliers de pratique artistique et de rencontres privilégiées avec des artistes, les équipes de Chaillot et ses partenaires. Le Conseil ne se limite pas à un rôle consultatif : les jeunes disposent d'une carte blanche et d'un budget de 20 000 € pour concrétiser leurs projets. En retour, ils deviennent des ambassadeurs du Palais de Chaillot auprès de leurs pairs, partageant leurs découvertes et inspirant d'autres jeunes à s'engager dans le monde culturel. Leur participation active favorise un sentiment d'appartenance et d'engagement envers les institutions culturelles.

### c) La place des Jeunes dans les Fêtes Basques : transmission et implication

Le module n°3 du CHEC nous a conduits en novembre 2024 au Pays basque français et espagnol pour aborder les enjeux européens et internationaux des politiques culturelles territoriales. Mais cela nous a permis aussi de nous interroger sur le rôle que peuvent prendre les cultures traditionnelles au sein de ces politiques culturelles. En effet, les cultures populaires ont pu parfois paraître opposées aux esthétiques artistiques prisées par les jeunes. Cela peut bien sûr être le cas, mais ce n'est pas le cas partout. Les Fêtes du Pays basque, par exemple, jouent un rôle crucial dans la vie sociale et culturelle de la région. Elles rassemblent des publics variés, tant socialement que générationnellement, et sont un vecteur essentiel de transmission des traditions et des valeurs culturelles.

Les jeunes sont des acteurs clé dans l'organisation et la participation aux fêtes basques. Particulièrement présents dans les comités des fêtes, ils contribuent activement à la construction de ces événements. Leur implication permet la transmission du sens de la fête. En participant à l'organisation, les jeunes apprennent et perpétuent les traditions festives, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Les pratiques festives évoluent avec le temps, et les jeunes sont souvent à l'avant-garde de ces changements en adoptant de nouvelles formes de musique et de danse. Cette évolution montre la dynamique des fêtes, qui s'adaptent aux goûts et aux attentes des nouvelles générations.

Pour les jeunes, participer aux fêtes locales est un moyen de s'affirmer en tant que membre de la communauté et de renforcer leur identité culturelle, de créer du lien social et de permettre l'intégration de nouveaux arrivants.

### 3. Une posture d'accueil repensée : « Le SingulierS » à Belleville-en-Beaujolais

Situé à Belleville-en-Beaujolais, au cœur d'un territoire rural et périurbain, le centre culturel « Le SingulierS » regroupe trois pôles complémentaires dans un espace de 2 200 m<sup>2</sup> : une médiathèque, un cinéma intercommunal et un café-restaurant. Il est porté par la communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB)<sup>43</sup>.

Sa création, il y a une dizaine d'années, est le fruit d'une décision politique forte. À l'origine, la médiathèque se trouvait dans l'Hôtel-Dieu, un bâtiment patrimonial symbolique mais peu accessible. « Le SingulierS » a été installé à la sortie de l'autoroute, à proximité immédiate d'un centre commercial, d'un collège et d'un lycée. Cette situation géographique a voulu témoigner de la volonté d'inscrire la culture dans la vie quotidienne des habitants, jeunes en particulier.

La médiathèque est conçue comme un tiers-lieu. Elle accueille désormais une Micro-Folie, ajoutant une dimension numérique et muséale au projet. Mais au-delà de ses équipements, c'est l'usage quotidien du lieu qui frappe. Les jeunes s'y sentent libres. Ils poussent la porte,

43 Une des autrices de ce rapport, Mme. Nadine Baudet, est Vice-présidente culture et patrimoine de la communauté de communes Saône-Beaujolais

s'installent, jouent à des jeux vidéo, rechargent leur téléphone. Ils ne sont pas toujours inscrits, et ce n'est pas un problème. Le lieu ne les constraint pas : il les accueille. Ce rapport non prescriptif à l'espace culturel est l'une des clés de son succès.

Le cinéma propose une politique tarifaire volontairement basse (entre 5 et 7 euros) et une forte identité art et essai. Cela permet une fréquentation intergénérationnelle, sans renoncer à l'exigence artistique.

Les partenariats avec le lycée et le campus connecté renforcent l'ancrage local (espaces réservés pour les révisions, emploi de lycéens pour les mercredis et week-ends, ateliers de prise de parole, délocalisation de cours...).

Le SingulierS est devenu un lieu de passage, de lien, où se côtoient les générations, où les usages se mélangent, où la culture se vit sans obligation.

#### 4. Porosité et métissage : l'exemple du hip-hop<sup>44</sup>

Le hip-hop fait partie des pratiques culturelles fortement répandues et plébiscitées par les 16-25 ans. Il présente un certain nombre de caractéristiques remarquables : il s'agit d'une pratique jeune, hybride mêlant sport et art (et donc qui n'oppose pas les deux univers), urbaine et périurbaine, artistique et inscrite dans la compétition, collective et individuelle et empreinte de fortes valeurs d'esprit d'équipe. C'est aussi une pratique de rue et une pratique désormais institutionnalisée, aussi bien dans un réseau subventionné que dans le monde du sport et des entreprises privées.

« *On vient pour apprendre la culture hip-hop, parce que le hip-hop ce n'est pas que de la grosse musique et des rappeurs, c'est vraiment une culture, une histoire, c'est quelque chose qu'on doit transmettre parce que le hip-hop n'est vraiment pas reconnu pour ce qu'il est* »<sup>45</sup>.

Cette pratique populaire, non clivante, interdisciplinaire mêlant musique, danse, break dance, Krump, street art, graffiti est devenue l'une des disciplines phare des Jeux de Paris 2024 dont les épreuves se sont déroulées dans ce lieu hautement symbolique qu'est la place de la Concorde.

Perçu comme accessible loin de l'image de la culture élitiste, le hip-hop ne présente pas de frein pour attirer un public jeune de tous milieux. Il continue à faire preuve d'une extraordinaire vitalité et conserve un fort pouvoir d'attractivité : le public est celui des 18-30 ans, public qui se renouvelle et reste jeune avec par exemple, depuis cinq ans, une ouverture sur le street-art-graffiti et le hip-hop coréen, qui touche de très jeunes publics autour de 10-12 ans.

---

<sup>44</sup> Ressources hip-hop

<https://www.paris.fr/pages/la-place-un-lieu-pour-la-culture-hip-hop-3330>, *La danse hip-hop est partout, mais où se trouve le public ? L2P Convention 2023 | Enregistré à La Place, le 10 mars 2023*  
<https://www.paris.fr/pages/le-breaking-a-ecrit-ses-lettres-de-noblesse-au-forum-des-halles-26456>  
[https://www.telerama.fr/sortir/la-place,-un-centre-culturel-hip-hop-\(encore\)-imparfait-mais-terriblement-necessaire,n5872483.php](https://www.telerama.fr/sortir/la-place,-un-centre-culturel-hip-hop-(encore)-imparfait-mais-terriblement-necessaire,n5872483.php)  
<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-ile-de-france/Actualites/actualite-a-la-une/Hip-hop-et-breaking-40-ans-d-ebullition-artistique-en-ile-de-France>  
<https://balises.bpi.fr/geographie-hiphop/>  
<https://www.radiofrance.fr/mouv/podcasts/culture-hip-hop/allons-enfants-l-histoire-de-la-section-danse-hip-hop-du-lycee-turgot-9428295>

<sup>45</sup> Nathanaël, extrait du documentaire *allons-enfants histoire de la section danse hip hop du lycée Turgot*

Le hip-hop a aussi conservé son ancrage, il se pratique toujours dans la rue et se développe dans le secteur privé tout en étant massivement présent et interdépendant du numérique. Les jeunes artistes mettent en place des stratégies marketing, en étant fortement présent sur l'ensemble des réseaux sociaux, en scénarisant et en inventant une grammaire des street show, pour créer un horizon d'attente pour capter les publics (ex. musique classique, positions statiques, etc.) et réfléchissant à ce qui déclenche le fait que des gens s'arrêtent restent et patient.

Le hip-hop se pratique aussi dans des lieux associatifs et institutionnels (53 lieux pour le hip-hop à Paris, dont La Place<sup>46</sup>, institutionnalisée en 2016). Autre marque du succès du hip-hop et de son institutionnalisation, l'annonce en mars 2025 de l'ouverture d'une « maison des cultures urbaines » avec le projet « Freestyle Villette » porté par le Ministère et la directrice de l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette, Blanca Li.

Le hip-hop correspond largement aux attentes et aux pratiques de jeunes, par une extrême porosité entre plusieurs univers numérique et physique, public et industriel et par un métissage des publics et des pratiques.

## 5. Vivre une expérience inspirante : un enjeu clé pour le secteur du cinéma

Au fil des dernières années, la relation des jeunes au cinéma s'est profondément transformée. Si la salle obscure conserve une valeur symbolique forte, elle entre aujourd'hui en concurrence directe avec de nouveaux usages culturels liés au numérique, au streaming et à la consommation à la demande. Dans ce contexte, la tranche d'âge des 15-25 ans, longtemps cœur de cible du cinéma, ne se détourne pas de l'image, mais modifie ses façons d'y accéder et de la partager.

Une récente étude du CNC<sup>47</sup> confirme que les 15-24 ans restent parmi les publics les plus présents en salle (88% des 15-24 ans sont allés au moins une fois en salle en 2023, contre 64% pour la moyenne des Français). Toutefois, ils s'y rendent moins fréquemment (en 2023, les 15-24 ans se sont rendus au cinéma en moyenne 4,2 fois dans l'année, alors qu'ils s'y rendaient 6,3 fois par an en 2016), plus irrégulièrement et plus souvent sous condition « d'événementialisation » de la séance : ils se déplacent plus volontiers pour une avant-première, un film très attendu ou une animation particulière. Le simple visionnage d'un film ne suffit plus toujours à justifier un déplacement ; la consommation de films sur plateforme, à la maison, voire en accéléré, se développe fortement. L'expérience vécue autour de la séance - ambiance, interactions, formats participatifs - devient centrale. Les cinémas ont bien compris cette tendance : certains grands groupes font ainsi évoluer certaines de leurs salles dans des logiques « premium » (fauteuils spécifiques, projection 3D ou immersive, système de balcons suspendus...) quand les cinémas art et essai insistent sur les rencontres et l'animation pour faire venir le public.

---

<sup>46</sup> Dirigée par Julien Cholewa avec un budget de 3 millions d'euros financés par la ville de Paris CG St Denis, SACEM, ADAM, CNM, et des ressources propres, ce lieu capte un public de destination autour de 30 événements par an, de 2 concerts par semaine, de 15 battles par saison, ou encore d'un festival de création hip-hop.

<sup>47</sup> Étude du CNC "Les jeunes et le cinéma", réalisée avec l'institut BVA, mise en ligne le 6 juin 2024

*« C'est surtout les pop-corn qui sont importants, ça fait partie du cinéma, sinon on apprécie moins<sup>48</sup>. »*

On constate aussi le rôle et l'importance des réseaux sociaux comme prescripteurs et faiseurs de succès, à l'instar des films *L'amour ouf* de Gilles Lellouche ou *Le consentement* de Vanessa Filho autour de l'affaire Matzneff.

Plusieurs freins récurrents sont identifiés : le prix, surtout en dehors des grandes agglomérations ou des cartes d'abonnement ; la concurrence des plateformes de streaming, plus souples et accessibles ; le manque de représentativité des goûts des jeunes dans les programmations locales ; enfin, une image parfois perçue comme vieillissante ou institutionnelle du cinéma, éloignée de leurs univers culturels.

Ces difficultés sont encore plus marquées dans les zones rurales ou peu dotées en équipements culturels. Le CNC souligne que l'animation régulière y est complexe et que l'absence de structures relais (médiauteurs, éducateurs, associations) freine le développement de projets pérennes. Pourtant, c'est aussi dans ces territoires que l'action culturelle peut avoir le plus fort impact en matière d'accès à la culture.

Face à ces constats, le CNC a lancé après le covid un appel à projets pour conforter ou faire émerger des pratiques et actions de diffusion culturelle auprès du public jeune (15-25 ans). 35 projets ont été soutenus dont 21 parmi le réseau des associations et salles d'art et d'essai (ex : festival *Mycéliades* autour de la science-fiction associant médiathèques et cinémas, projets de médiation, festivals ciblant cette tranche d'âge...). Le CNC a également créé le fonds pour développement de la cinéphilie du public jeune (15-25 ans), appelé fonds « jeunes cinéphiles », pour encourager les cinémas à développer des actions d'animation, de communication, d'éducation et de programmation, destinées au public âgé de 15 à 25 ans, en s'appuyant sur une programmation de films principalement Art-et-Essai (ex : recrutement d'ambassadeurs, formation aux coulisses, accès à des tarifs privilégiés, séances spéciales...). D'autres actions, comme les jurys jeunes dans les festivals ou les ateliers de réalisation et de critique, ont permis aux jeunes de devenir acteurs de la programmation, plutôt que simples spectateurs.

Le secteur œuvre ainsi à une redéfinition du lien entre les jeunes et la culture cinématographique en prenant en compte leurs pratiques culturelles hybrides, entre salle et numérique.

---

<sup>48</sup> p.9 de l'étude précitée du CNC

## F. Le pass Culture : focus sur un outil de politique culturelle à destination de la jeunesse, controversé mais efficace

### 1. Un rapide historique du pass Culture<sup>49</sup>.

Le pass Culture a été imaginé en 2017, avec l'idée que les jeunes avaient besoin d'un outil pour leur faciliter l'accès à la culture. L'idée d'une application en ligne avec une somme individuelle par jeune est née tout d'abord en Italie, dès 2016, sous le nom de « Bonus Cultura ». Cette somme étant utilisable dans le domaine culturel de manière assez large : livres, spectacle vivant, musées, musique selon les partenaires qui sont référencés sur le pass. Le pass Culture est vu comme la poursuite des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) auxquelles le jeune aurait participé au cours de son cursus scolaire.

La SAS pass Culture est créée en 2020, et emploie environ 200 salariés. Volonté politique du président de la République Emmanuel Macron, ce dispositif a bénéficié de moyens importants pour les premières phases d'expérimentation puis lors de la généralisation à l'ensemble du territoire<sup>50</sup>. Destiné d'abord aux jeunes de 18 ans et leur offrant 300 euros (à partir de 2020), il est ensuite généralisé aux tranches d'âge à partir de 15 ans (20 euros), avec l'adjonction d'un volet collectif mis en place en 2022 à destination des établissements scolaires (collèges et lycées) pour l'organisation d'actions culturelles.

La Cour des comptes a rendu deux rapports<sup>51</sup> en quatre ans sur l'utilisation des crédits alloués, le fonctionnement du pass, les enjeux de démocratisation culturelle, ce qui a entraîné plusieurs évolutions dans les orientations de cette politique en février 2025, dont un changement de gouvernance.

À la date où nous écrivons ce rapport, le pass pour son versant individuel est, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025, ramené à 150€ par jeune à partir de 18 ans.

### 2. Les enjeux du pass et ce qu'il faudrait en tirer

Le pass Culture, pour sa part individuelle, est une initiative intéressante à évoquer ici car c'est un outil de politique publique à destination exclusive de la jeunesse. Cela inverse le schéma

---

<sup>49</sup> Le pass Culture est créé par le décret n°2021-628 du 20 mai 2021 qui fait suite à un décret de février 2019 relatif à l'expérimentation du dispositif. C'est ce même décret qui permet aux jeunes de 15 ans d'ouvrir un compte sur la plateforme. La part collective est quant à elle créée par le décret n° 2021-1453 du 6 novembre 2010 relatif à l'extension du pass Culture aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée. Ces deux décrets seront modifiés par le décret n°2025-195 du 27 février 2025 qui donne suite aux recommandations de la Cour des comptes "Premier bilan du pass Culture" publié le 17 décembre 2024.

<sup>50</sup> Les autrices et auteurs de ce document n'ignorent ni les polémiques autour de ce dispositif, ni les actions juridiques en cours relatives aux conditions de son lancement. Cependant, leur propos, fondé sur l'observation et l'analyse des effets du dispositif pass Culture, est indépendant des unes et des autres.

<sup>51</sup> *Le pass Culture : création et mise en œuvre – 18 juillet 2023*  
Rapport public thématique de la Cour des comptes *Premier bilan du pass Culture - décembre 2024*

classique des politiques culturelles publiques marqué par la construction d'une offre, en s'appuyant au contraire sur la demande des jeunes.

Si au début de notre réflexion nous étions réservés, comme de nombreux acteurs des politiques culturelles, quant à ce dispositif, il nous est apparu au fur et à mesure des rencontres et des recherches comme pouvant être un laboratoire passionnant de ce qui constitue aujourd'hui la jeunesse et son rapport à la culture. Nous avons essayé d'aller au-delà de nos préjugés, tant sur l'objet lui-même que sur ce qui était dit sur son usage par la jeunesse des années 2020.

Pour la première fois un dispositif de politique culturelle part de la personne et ne lui dit pas ce qu'il faudrait faire, mais ce qu'elle pourrait faire. Les jeunes sont face à une offre culturelle et ce sont eux qui choisissent. Ils peuvent sortir des schémas parentaux (ou pas), choisir de n'acheter que des livres (ou que des instruments de musique), aller aux concerts de leur choix avec leurs amis ou encore préférer le cinéma à toute autre sortie.

Le pass Culture permet aussi et surtout d'effectuer un arbitrage économique précontraint en faveur de biens et de services culturels.

Le reproche principal qui est fait à ce dispositif réside dans le fait qu'il soutient la demande et non l'offre, dans un cadre souvent considéré comme consumériste. Reprenons les principaux griefs qui lui sont faits :

#### a) Inefficace ?

Le pass Culture a été critiqué parce qu'il n'inciterait pas suffisamment les jeunes à diversifier leurs pratiques culturelles. Il s'agit bien de l'un des objectifs qui lui est assigné : permettre aux jeunes de développer et de diversifier leurs pratiques culturelles là où les origines socio-économiques marquent encore les habitudes<sup>52</sup>. Les études du pass Culture indiquent que trop peu de jeunes issus des classes les plus populaires ont diversifié leurs pratiques avec la somme d'argent donnée.<sup>53</sup>

Il est bon de souligner que le pass Culture est un outil très récent : expérimenté en 2019 et généralisé en 2022 à toute une classe d'âge, il est déjà remarquable que 84% de la génération concernée ait activé son pass<sup>54</sup>. Plusieurs millions de jeunes ont ainsi pu en bénéficier. Il y a peu de politiques culturelles publiques qui atteignent aussi précisément leur cible.

Nous avons vu plus haut qu'aucune politique publique en direction des jeunes ne peut à elle seule effacer les déterminismes sociaux et géographiques. Il en va de même, par exemple, pour l'accès à l'enseignement supérieur ou à l'emploi. Penser que le pass Culture allait

---

<sup>52</sup> Article 1 du décret n° 2021-628 du 20 mai 2021 relatif au « pass Culture » : Aux fins de faciliter l'accès à la culture en autonomie, il est institué un « pass Culture » fonctionnant au moyen d'une application numérique géolocalisée. Il encourage la diversité des pratiques artistiques et culturelles. Il favorise la connaissance et l'accès aux offres culturelles destinées aux jeunes adultes et situées à proximité de l'utilisateur de l'application. Il veille à proposer des offres attractives et exclusives et concourt à ce qu'elles soient présentées de manière personnalisée aux utilisateurs.

<sup>53</sup> *Rapport public thématique de la Cour des comptes Premier bilan du pass Culture - décembre 2024*

<sup>54</sup> Réponse de M. Sébastien Cavalier, président de la SAS pass Culture à Premier bilan du pass Culture - décembre 2024, p. 12.

résoudre toutes les difficultés (sans les avoir jamais explicitement énoncées en termes d'objectifs précis et chiffrés) était dès lors peu crédible.

### b) Bas de gamme ?

L'un des plus grands problèmes de ce pass serait aussi la question du choix des jeunes. Le livre est le premier objet culturel réservé sur le pass. On devrait s'en réjouir. Au contraire, les goûts des jeunes sont critiqués : trop de mangas, trop de « mauvais goût » en littérature, pas assez de classiques, pas comme « il faudrait » en définitive.

C'est pourtant bien l'objectif du pass : laisser la liberté de choix aux jeunes et les faire lire. Cette déconsidération de leurs choix ne peut être profitable pour imaginer les politiques culturelles de demain. C'est partir du principe que les jeunes seraient dans le faux. Mais par rapport à quoi ? L'attrait pour le manga ou la « dark romance » n'est pas incompatible avec la lecture de classiques : à l'été 2024, lors de la sortie du film à succès *Le comte de Monte Cristo*, les réservations du titre d'Alexandre Dumas ont bondi. Les jeunes sont sensibles à l'air du temps, ils sont dans leur époque : allons les y chercher !

Les libraires indépendants, très présents sur la plateforme, l'ont bien compris : ils tissent des liens avec les jeunes qui découvrent ces lieux mis en avant pour en faire des clients réguliers.<sup>55</sup>

### c) Trop cher ?

Le coût du pass Culture est régulièrement critiqué : trop cher, tant dans sa part individuelle (qui nous intéresse ici) que dans son volet collectif.

Défini comme une somme d'argent allouée par jeune à partir d'une certaine tranche d'âge pour des dépenses librement faites dans le secteur public ou marchand, il est intéressant de voir que son financement ne repose que sur de l'argent public. Le modèle de financement initialement présenté comme mixte et associant les industries culturelles ne s'est pas réalisé.

Les syndicats du spectacle vivant ont toujours considéré le coût du dispositif comme démesuré, estimant (à notre sens de façon illusoire) que l'argent dégagé devrait être « refléché » et réinvesti dans le soutien à la création. La situation budgétaire a eu raison de l'effort fait pour les jeunes et a conduit, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025, à baisser le montant accordé à chaque jeune ainsi qu'à réduire les tranches d'âge incluses dans le dispositif.

« Comment faire kiffer la jeunesse et tout leur retirer du jour au lendemain ?<sup>56</sup> »

En définitive, loin d'être parfait, le pass Culture mérite d'être analysé avec plus de neutralité pour ce qu'il est : une possibilité de « faire culture » pour la jeunesse et avec elle. Il ne se substitue pas aux politiques des opérateurs culturels de la création artistique, des lieux patrimoniaux, il en est un complément intéressant. Le renouvellement générationnel des publics, l'ouverture, la diversification passent aussi par des politiques marketing, qui ne sont pas si éloignées de la médiation nécessaire aux jeunes comme à toutes les personnes. La

---

<sup>55</sup>Étude pass culture : *Les jeunes et la lecture*, p. 17

<sup>56</sup>Réaction sur Instagram d'un jeune à la story d'Hugodécrypte du 28 février 2025 sur la réforme du pass Culture

forte présence sur le pass Culture des industries culturelles montre que ce secteur économique a su, lui, se saisir immédiatement de cet objet.

Nous nous garderons de prédire ce qu'il adviendra du pass, pour autant nous nous risquons à énoncer ce qu'il faudrait en garder :

- Une absence de rapport d'autorité sur ce qu'il faudrait avoir comme pratiques culturelles ;
- Une liberté de choix ;
- Une absence de hiérarchisation dans les pratiques ;
- L'autonomie des jeunes.

Ni méthode magique pour faire entrer toute une classe d'âge dans les lieux qu'elle ne fréquente pas d'habitude, ni objet conduisant les jeunes à uniquement reproduire leurs habitus, le pass Culture aurait pu tenir un rôle capital : celui d'être l'expression de la voix de toutes les jeunesse dans les politiques culturelles. Sa pertinence et sa pérennité résideront certainement aussi dans sa capacité à éditorialiser l'offre proposée pour en souligner la diversité et l'attractivité.

## G. Quelques recommandations pour un changement d'approche

Au terme de nos recherches et entretiens au fil de cette année, la prise en compte des pratiques culturelles des jeunes dans la construction des politiques publiques nous paraît en définitive relever à la fois de l'ardente obligation et du vœu pieux.

Ardente obligation tant c'est une question de survie pour espérer avoir encore un public dans nos cinémas, nos théâtres, nos musées, nos salles de spectacle, nos bibliothèques dans les décennies à venir, mais aussi et surtout pour que les politiques culturelles publiques ne soient pas entièrement vidées de leur vocation.

Mais vœu pieux au vu de l'impossibilité de trouver « le » jeune et de l'extrême hétérogénéité des situations des jeunes, d'une part, mais aussi, d'autre part, du prisme des politiques culturelles, conçues selon une logique de l'offre alors que le sujet suppose une stratégie partant de la demande. Le ministère de la Culture ne donne ainsi pas vraiment de cadre ni d'impulsion à ses opérateurs en la matière, pas plus que le ministère de la Jeunesse ou l'État en général ne parviennent à proposer une vision politique stratégique globale pour la jeunesse.

Ainsi, si de nombreux acteurs culturels cherchent à développer des actions spécifiques à destination des jeunes, ils ont eu, nonobstant les exemples contraires que nous avons pu évoquer, le plus souvent, du mal à savoir s'adresser à eux, à proposer des médiations adaptées, à capter leur attention, ce qui n'est pas sans lien avec le fait que leurs publics sont en général de plus en plus vieillissants et concentrés socialement.

Au terme de ce rapport, nous formulons quelques recommandations en synthèse des bonnes pratiques que nous avons pu observer et des convictions que nous nous sommes forgées, pour une relation plus fructueuse entre les jeunes et le secteur culturel. Ces recommandations ne pourront être généralisées et devront prendre en compte le contexte et la diversité des pratiques culturelles des jeunes.

1/ Avant tout, changer de posture. Arrêter la condescendance et le discours moraliste et négatif sur la jeunesse. Les jeunes ne s'intéresseront à la culture et au monde culturel que s'ils s'y sentent bienvenus et bien accueillis.

*« Genre « tu ne connais pas Thomas Jolly », qui es-tu ? J'avais l'impression que moins j'avais de connaissances, moins j'avais de valeur. Je ne savais pas quoi demander devant un guichet de théâtre. Dans les théâtres à l'italienne, la hiérarchie sociale est hyper claire ! J'avais pas les codes et on me l'a reproché inconsciemment. »<sup>57</sup>*

2/ Comprendre les aspirations des jeunes pour proposer des contenus culturels en lien avec leurs centres d'intérêt, se connecter à leurs préoccupations.

---

<sup>57</sup> Entretien avec des étudiants de la Sorbonne Nouvelle, février 2025

*« Les audioguides, c'est payant et trop éloigné de ce à quoi on aspire : plus de participatif, par ex à New York, sur une appli, on cherche le numéro de l'œuvre et on a des explications courtes, avec des interventions des artistes. Si la visite guidée est sympa, là on serait prêt à payer »<sup>58</sup>*

**3/ Repenser radicalement le contenu de la médiation** pour la rendre moins jargonnante, moins autocentrée sur un petit public de sachants prétentieux, plus en phase avec les enjeux contemporains. Au demeurant, cela sera apprécié des publics adultes aussi...

*« J'ai été déçu par les musées parisiens, si tu n'as pas fait l'effort de faire des recherches, il n'y a pas d'explications, on ressort sans avoir rien appris, c'est trop pour les touristes qui prennent des photos »<sup>59</sup>*

*« [Exposition Arte Povera à la Bourse de commerce] : c'était génial car il y avait des médiateurs partout dans le musée, on était libres mais des gens venaient nous parler de façon très ouverte si on le souhaitait ».<sup>60</sup>*

*“Il y a souvent des termes techniques flous, on n’explique pas de façon concrète”<sup>61</sup>*

**4/ Associer les jeunes dans la conception de certains projets culturels**, a minima en testant des idées sur des panels, voire en coconstruisant des projets ou en instaurant des Conseils des jeunes (pour peu qu'ils soient réellement actifs et associés à la stratégie d'ensemble du lieu)

*“J'ai participé à l'organisation d'un festival de musique et de théâtre, l'ambiance était folle les gens étaient ouverts, cela donnait envie de s'investir à fond”<sup>62</sup>*

**5/ Trouver l'équilibre entre co-construction et offre « imposée »** : les jeunes ne veulent pas toujours participer et être acteurs, ils aiment aussi être spectateurs, et les acteurs culturels doivent aussi garder la responsabilité de la ligne éditoriale qu'ils proposent.

*« On est grand mais on a besoin d'être aussi encadrés parfois. Peut-être qu'on n'est pas si grands que ça... »<sup>63</sup>*

*« Ça dépend des moments, ça peut être un peu lourd de participer, d'être acteur, de sociabiliser... À la Comédie Française, ils avaient fait une visite en petit groupe pour les étudiants avec un échange de questions, ça rendait la chose moins terrifiante. »<sup>64</sup>*

---

<sup>58</sup> Entretien avec des étudiants de Lyon 2 et Lyon 3, avril 2025

<sup>59</sup> Entretien avec des étudiants de Lyon 2 et Lyon 3, avril 2025

<sup>60</sup> Entretien avec des étudiants de Lyon 2 et Lyon 3, avril 2025

<sup>61</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

<sup>62</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

<sup>63</sup> Entretien avec des étudiants de Lyon 2 et Lyon 3, avril 2025

<sup>64</sup> Entretien avec des étudiants de la Sorbonne Nouvelle, février 2025

6/ Donner une place plus grande aux jeunes artistes, pour que les jeunes se retrouvent dans des figures paires, en outre en mettant en avant une diversité de genre, origine ethnique, milieu social...

« *Plutôt que de rendre plus accessible l'art à tout prix, donner une situation plus stable et vivable aux artistes pour que ce soit un vrai métier. Il y a moins d'une centaine d'auteurs qui vivent de leur plume en France.* »<sup>65</sup>

7/ Utiliser les outils de communication des jeunes, par le biais des influenceurs et des réseaux sociaux : investir les plateformes où les jeunes s'informent, adapter les formats, collaborer avec des jeunes pour réussir à capter l'attention d'autres jeunes.

“*Personnellement je ne vois pas de contenus venant des institutions culturelles, peut-être faudrait-il être davantage sur les réseaux sociaux ?*”<sup>66</sup>

« *J'ai plus entendu parler de bons plans de la part de comptes « insta » que de campagnes de communication publiques officielles.* »<sup>67</sup>

8/ Reconnaître les jeunes comme prescripteurs : les jeunes parlent aux jeunes et sont les meilleurs relais de “bons tuyaux”, de diffusion d’initiatives culturelles qu’ils jugent réussies

9/ Tenter des expériences et s'appuyer sur les ressources locales, à l'instar du Festival des jeunes de Villeurbanne

10/ Maintenir une politique tarifaire accessible pour les jeunes, ne pas sous-estimer le frein économique.

“*J'ai 22 ans, le pass Culture c'est super, mais étant étudiante c'est compliqué de jongler entre loyer et plaisir etc. pour moi il ne faudrait pas s'arrêter à 18 ans mais continuer jusqu'à 25 ans au moins pour les étudiants, il y a des offres promotionnelles pour certaines enseignes, oui mais ce n'est pas assez face à l'inflation ! Surtout, en vrai, les aides, c'est plutôt une minorité pour les moins de 25 ans*”<sup>68</sup>

« *Si nos parents nous éduquent, on y va après mais quand on sort du cocon familial et que l'on paie, là on voit ce que ce que ça coûte vraiment. Par exemple une pièce à 40€ ce n'est pas possible* »<sup>69</sup>

---

<sup>65</sup> Entretien avec des étudiants de la Sorbonne Nouvelle, février 2025

<sup>66</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

<sup>67</sup> Entretien avec des étudiants de Lyon 2 et Lyon 3, avril 2025

<sup>68</sup> Extrait du questionnaire diffusé par l'influenceuse Yezzaswag, avril 2025

<sup>69</sup> Entretien avec des étudiants de Lyon 2 et Lyon 3, avril 2025

## H. Quelques éléments de conclusion

Au commencement de ce travail, nous nous sommes placés sous l'égide de Jean Zay, qui affirmait que la jeunesse ne réclame pas d'être traitée à part. Plus de quatre-vingts années plus tard, l'anthropologue Tim Ingold fait écho au ministre du Front populaire en plaident pour que l'on repense l'idée même de génération<sup>70</sup>. Nous pouvons suivre l'un et l'autre, car dans cet arpantage des politiques culturelles publiques dédiées à la jeunesse, nous avons pu mesurer que, dans la plupart des cas, elles manquaient leur cible, qui semblait se dérober jusques et y compris dans la définition statistique. Si l'enfance est bornée par l'école élémentaire et l'adolescence, plus ou moins, par le collège et le lycée, ensuite, tout devient plus flou. Ce qui caractérise les pratiques culturelles, c'est moins l'âge que la catégorie socio-économique, l'indépendance financière, le lieu où l'on habite.

Ainsi, à la fin – provisoire – de ce parcours d'une année, nous avons acquis la conviction qu'il faut penser globalement mais surtout agir localement, avec et pour les jeunes. Il faut prendre acte que les jeunes sont des citoyennes et des citoyens émancipés et qu'il ne convient pas de vouloir leur dire en permanence quoi lire, regarder, écouter... Ils bénéficient de nombreuses sources d'information, éditorialisées ou non et ce qui entrave leur désir de culture, c'est d'abord l'obstacle économique et souvent, les difficultés de mobilité.

Il ne s'agit donc pas de constituer les jeunes en une énième « classe dangereuse » qu'il conviendrait d'acculturer par des mesures coercitives visant à les faire *bien* lire, fréquenter les *bons* théâtres et les *bons* cinémas, avec le vague espoir que cela les empêcherait de se droguer ou de faire d'autres bêtises. Les classes d'âge qui sont sorties de la jeunesse au regard de leur état civil ne sont pas sans relation aucune avec celles qui sont encore considérées comme « jeunes ». Il s'agit donc bien de prendre en compte ces « tresses sociétales » décrites par Tim Ingold et de faire confiance aux cadets d'aujourd'hui, séniors de demain, en cessant de les stigmatiser *aussi* dans le champ de la culture comme ils le sont trop souvent dans des pans entiers de l'action publique ou dans les médias.

---

<sup>70</sup>Le Passé à venir, Tim Ingold – Seuil – La Couleur des idées

## **Annexe 1 - Liste des personnes rencontrées**

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté d'échanger avec nous au cours de ce travail.

*Les fonctions énoncées sont celles au moment de l'entretien.*

**Jann-Islid Alarcon-Boespflug, Adam Azhari Fatine, Thelma Chollet, Nadia Fouda, Olivia Guilloton, Clara Piraud, Maria Preda, Jeanne Texier**, étudiant.e.s à l'université Sorbonne Nouvelle

**Ikbal Ben Khalfallah**, directeur du Safran, scène conventionnée, Amiens

**Marine Brutti**, membre fondatrice du collectif (LA)HORDE et **Clémence Sormani**, directrice déléguée du ballet national de Marseille.

**Sébastien Cavalier**, président de la SAS Pass Culture

**Julien Cholewa**, directeur de La place, centre culturel culturel Hip Hop, Paris

**Anne Cordier**, professeure des universités, spécialiste des usages et pratiques numériques

**Anna Kirkorian, Clarence Merloz, Anna Pellizari et Laura Surieux**, étudiant.e.s à l'université Lumière Lyon 2 et à l'université Jean Moulin Lyon 2

**Benoît Labourdette**, pédagogue, cinéaste, consultant en innovation culturelle, nouveaux médias, cultures et stratégies numériques

**Anna Labouze et Keimis Henni**, fondateurs et directeurs d'Artagon

**Simon Meyer**, directeur des affaires culturelles, Ville de Villeurbanne

**Bertrand Munin**, adjoint au délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC). Ministère de la Culture

**Sylvie Octobre**, référente du groupe, sociologue spécialisée dans les pratiques culturelles des enfants et des adolescents, chargée d'études au Département des études, de la prospective et de la statistique (DEPS). Ministère de la culture.

**Corinne Poulaïn**, directrice, et **Vincent Pérès**, directeur adjoint, des Champs Libres à Rennes.

**Nicolas Wagner**, responsable du service Micro-folies. Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette

**Yezza** ou [@yezzaswag](#), influenceuse beauté, mode et réussite scolaire sur les réseaux sociaux (55,4k sur instagram, 11,7k sur youtube, 242,2k sur TikTok)

**Ange** ou [@ange.reussite](#), influenceur pour la réussite scolaire sur les réseaux sociaux (246k sur instagram, 560,8k sur TikTok)

## **Annexe 2 – Bibliographie**

- André Malraux : Présentation du budget de la Culture à l'Assemblée nationale. 1966.
- Assouly, Félix, Salomé Berlioux, et Victor Delage. 2024. *Jeunesse et mobilité : la fracture rurale*. Institut Terram.
- Blaiseau, Lisa. 2024. « Cartographie du hip-hop en France ». *Balises*.
- Boyadjian, Julien. 2022. *Jeunesses connectées. Les digital natives au prisme des inégalités socio-culturelles*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Centre national de la musique (CNM). 2023. *Comment les moins de 25 ans écoutent de la musique ? Baromètre des usages de la musique en France Édition 2023*.
- Césari, Léa. 2019. « La culture : un service public ou un droit? » <https://www.jean-jaures.org/publication/la-culture-un-service-public-ou-un-droit/>.
- Chevalier, Tom. 2018. *La jeunesse dans tous ses États*. Presses Universitaires de France.
- Cicchelli, Vincenzo, et Sylvie Octobre. 2022. *K-pop, soft power et culture globale* : Paris: Presses Universitaires de France (PUF).
- Conrod, Daniel. 2010. « Le glas de la “culture pour tous” ». *Télérama*, novembre 13.
- Cour des comptes. 2024a. *Premier bilan du pass Culture. Rapport public thématique*.
- Cour des comptes. 2024b. *Rapport public annuel 2025 : analyse et bilan des politiques publiques en faveur de la jeunesse*. Paris.
- Décret n° 2021-628 du 20 mai 2021 relatif au « pass Culture ». s. d.
- Demaizière, Thierry, et Alban Teurlai, réal. 2022. *Allons enfants*.
- Département des Études de la Prospective, des Statistiques et de la Documentation. 2018. « Enquête sur les pratiques culturelles des Français - 2018 ». Progedo-Adisp. doi:[10.13144/LIL-1511](https://doi.org/10.13144/LIL-1511).
- Di Vincenzo, Rossana. 2018. « La Place, un centre culturel hip-hop (encore) imparfait mais terriblement nécessaire ». *Télérama*, octobre 31.
- DRAC Île-de-France. 2023. « Hip-hop et breaking : 40 ans d'ébullition artistique en Île-de-France ». *Ministère de la Culture*, décembre 1.
- Durovic, Anja, et Nicolas Duvoux. 2024. *Jeunesses françaises contemporaines*. Paris : CNRS éditions.
- Houdé, Olivier. 2024. *LA CULTURE GÉNÉRALE AUJOURD'HUI : Que doit (encore) savoir « l'honnête humain » du 21e siècle ? Une question d'éducation et de pédagogie*. Institut de France - Académie des Sciences Morales et Politiques.
- Ingold, Tim. 2025. *Le Passé à Venir : Repenser l'idée de génération*. Seuil. Seuil.
- Inspection Générale des Affaires Culturelles. 2024. *Les impacts de la part individuelle du pass Culture*. 2024-15.
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). 2019. *De spectateurs à créateurs : multiplicité des pratiques culturelles et artistiques des jeunes*. 30.
- Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire. 2018. *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019*.
- Journal Officiel de la République Française. s. d. *Décret n°0171 du 26 juillet 1959, article 1er*.
- Jutant, Camille, et Lucie Verdeil. 2025. « Le festival Réel, pour et avec les jeunes : participer à quoi ? participer comment ? » *Observatoire des politiques culturelles (OPC)*.

- La Place, réal. 2023. *L2P Convention 2023 : La danse hip-hop est partout, mais où se trouve le public ?* Paris.
- Labourdette, Benoît. 2023. « Et si on changeait de posture ? » *Observatoire des politiques culturelles (OPC)* (60):53-56.
- Lacoue, Cécile. 2024. *Les jeunes et le cinéma. Étude*. Paris : CNC.
- Les droits culturels. La Déclaration de Fribourg. s. d.
- LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Art. 103. s. d.
- LOI n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. s. d.
- LOMBARDO Philippe, WOLFF Loup, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, coll. « Culture études », 2020.
- Martinelli, Jean-Louis. 2024. « Il faut réaffecter l'argent du Pass culture en direction de la création ». *Le Monde*, mai 20.
- Millot, Charlotte, Sarah Nedjar Calvet (CRÉDOC), et Amélie Charrault (INJEP). 2024. *État d'esprit et engagement des jeunes en 2024. Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse*. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).
- Ministère de la Culture. 2024. *Printemps de la ruralité : résultats de la concertation et annonce du Plan culture et ruralité*. Paris.
- Ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie associative. s. d. « Le cadre des politiques de jeunesse ». <https://www.jeunes.gouv.fr/le-cadre-des-politiques-de-jeunesse-433>.
- Ministère de la Culture. 2024. *Charte d'engagements réciproques Culture – Éducation populaire*. Paris.
- Monmège-Geneste Camille. 2023. « Les comités culturels de jeunes : nouveaux territoires de médiation culturelle ». *Observatoire des politiques culturelles (OPC)* (60):41-43.
- Mouv', réal. 2022. « "Allons Enfants" : l'histoire de la section danse hip hop du lycée Turgot ».
- Observatoire Sociétal des Entreprises et IPSOS. 2024. *Quel rapport la Gen Z entretient-elle avec l'entreprise ?*
- Pass Culture. 2024. *Les jeunes et la lecture. Étude*. Paris.
- Peugny, Camille. 2022. *Pour une politique de la jeunesse*. Paris : Seuil.
- Rifkin, Jeremy. 2000. *The Age Of Access: The New Culture of Hypercapitalism*, Tarcher.
- Saqué, Salomé. 2023. Sois jeune et tais-toi, Paris, Payot.
- Tiberj, Vincent, Lardeux, Laurent. 2021. Générations désenchantées ? Jeunes et démocratie, INJEP.
- UNESCO. 2007. *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
- Ville de Paris. 2024. « Le breaking a écrit ses lettres de noblesse au Forum des Halles ». Juillet 12.
- Zay, Jean. 2004. *Souvenirs & Solitude*, éd. de l'aube.